

Rédaction et administration
430 EST NOTRE-DAME
MONTREAL
TELEPHONE : HArbour 1241*
SERVICE DE NUIT :
Administration : HArbour 1243
Rédaction : HArbour 3679
Gérant : HArbour 4897

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Vol. XXIII — No 57
TROIS SOUS LE NUMERO
Abonnements par la poste:
Edition quotidienne
CANADA \$ 6.00
E.-UNIS et Empire Britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00
Edition hebdomadaire
CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE 3.00

Si M. Bennett allait tomber...

Cinq députés conservateurs ont voté ces jours-ci en opposition à M. Bennett, leur chef: un de Toronto, un de Winnipeg, un de Kingston et deux du Cap-Breton. C'était à l'occasion de la première lecture d'un bill de M. Woodsworth, désireux de restreindre aux seules sociétés qui conseillent l'emploi de la force physique contre le pouvoir établi le caractère d'illégalité de la grève générale de Winnipeg en 1919. La Chambre a du reste écarté ce bill séance tenante, à une majorité assez ronde, bien que deux autres conservateurs aient déclaré que s'ils n'avaient été paillés ils eussent voté avec les cinq récalcitrants.

Notons que ces sept députés représentent des circonscriptions où le vote ouvrier d'origine britannique est nombreux, influent et assez hostile aux déportations faites en vertu de l'article 98 du code criminel; et aussi que ces députés ne se sont pas séparés de leur parti sur une mesure gouvernementale, s'ils ont voté en faveur du bill Woodsworth combattu par le premier ministre et ses collègues. Il ne s'agissait d'un bill d'initiative privée. On a voulu voir dans la conduite de ce petit groupe de députés un commencement de protestation contre la fermeté obstinée de M. Bennett qui ne lâche pas la bride à ses partisans et les tient dur sous sa poigne; au vrai, il n'y a eu là de la part des récalcitrants que l'expression volontaire de se protéger contre le mécontentement possible de certains groupes de leurs électeurs. M. Bennett a dû s'étonner moins que M. Black, président de la Chambre, de cette explicable défection, dictée par le souci de parer à des attaques électorales possibles.

"J'ai obtenu quelque chose qui ne s'était pas encore vu jusqu'ici: la rupture du bloc ministériel", aurait dit à ce sujet M. Woodsworth, pince-sans-rire à ses heures. Ce n'est que bêtise de sa part. Le député travailliste de Winnipeg sait mieux que quiconque jusqu'à quel point M. Bennett domine ses gens. On a prétendu que cette maîtrise s'affaiblit, à mesure que la situation économique s'aggrave et qu'il use de méthodes arbitraires pour y faire face. Cela n'est pas du tout certain, même si l'on a pu dire avec apparence de vérité que M. Bennett n'a nommé M. Meighen au Sénat qu'après y avoir été contraint et parce que le gros du parti le lui a imposé, pensant que la retraite de l'ancien premier ministre avait assez duré et qu'il fallait au Sénat un homme d'un grand prestige parlementaire et qui ne fût pas un vieillard. Or qui s'imposait plus que M. Meighen, dans ces circonstances, aux yeux d'un grand nombre de conservateurs?

Le vrai, c'est que si M. Bennett a la main de fer sans le gant de velours, et le commandement bref, autoritaire, cela n'a pas encore conduit un nombre quelconque de ses députés à se révolter net contre lui. Dans les caucus, il parle haut et fort, et presque seul. Au cabinet des ministres, c'est à peine s'il y en a un ou deux qui osent lui tenir tête, — et à mesure que le temps passe, leur chef les use. A la Chambre il tient en fesse ses députés, les conduit comme un maître des écoles, — ils ne parlent que s'il veut et d'un signe de tête il peut faire s'effondrer à peu près n'importe lequel d'entre eux. Qu'on ne prise point à droite même ses manières d'autocrate, ses réponses sèches et laconiques, jusqu'à ses partisans soumis, qu'on le veuille moins obstiné, plus souple, plus accommodant, cela est assez visible. Mais que l'on pense sérieusement à lui faire faux bond, à le déboulonner, à le remplacer bientôt par M. Meighen ou un autre, on ne le voit pas. Si M. Bennett allait manquer, pour une raison de santé ou à cause d'excès de travail, il est de toute évidence que le parti se rabattrait sur le nouveau sénateur de Toronto; mais tant que M. Bennett tiendra bon, aucune conspiration de palais n'a guère chance d'aboutir. N'est-il pas plus fort et aussi roué que M. Meighen, d'esprit plus ouvert et de ressources intellectuelles plus étendues, au témoignage d'observateurs qui ont vu de près les deux hommes, ont eu l'occasion de les soupeser à tour de rôle?

Tant que durera la crise, M. Bennett restera, s'il le veut, à son poste de chef et de premier ministre, pour peu qu'il ne se mette pas lui-même à terre en se tuant à la besogne. Le péril pour lui, ce n'est pas présentement, pas plus qu'il n'y eut de danger pour sir Robert Borden, même avec le ministère d'union, aussi longtemps que dura la guerre. Ce n'est qu'au retour de Versailles, alors qu'il était fourbu, harassé, un peu malade, que sir Robert, battu en brèche de la coulisse et miné dans son parti, se décida de s'en aller. S'il l'avait voulu, il eût pu rester néanmoins chef de son parti; mais il sentait venir la défaite, il était las et passa la main; le nouveau ministre ne dura que peu de mois. L'histoire se répète; et si M. Bennett, un jour plus ou moins éloigné, s'en va, c'est qu'il le voudra lui-même, pour que l'histoire politique ne puisse dire de lui, plus tard: "Il perdit le pouvoir pour avoir tenté de s'y accrocher avec entêtement". D'autres, qui ont jadis essayé cela, n'eurent pas un très heureux sort. Il voudra certes se l'épargner. Et s'il tombe, il est invraisemblable que ce soit au parlement...

Georges PELLETIER

Bloc-notes

La prochaine conférence

Quatre mois à peine nous séparent de la prochaine conférence économique impériale. Et la Gazette se demandait ce matin, avec une certaine et visible inquiétude, si l'on s'y prépare, du côté canadien, avec tout le soin qui convient. Elle se dit convaincue que M. Bennett fera tout le possible, mais elle rappelle aux industriels qu'il ne peut tout faire, qu'ils doivent étudier la situation et qu'ils auront affaire à des interlocuteurs, les Britanniques, aussi profondément renseignés sur les choses du Canada que sur celles de leur pays.

La Gazette, ordinaire interprète des milieux industriels, ne s'illusionne point sur l'état d'esprit des Britanniques, non plus que sur la complexité des problèmes à résoudre en juillet prochain.

Les problèmes commerciaux à résoudre entre le Dominion et la Grande-Bretagne sont, dit-elle, extrêmement nombreux et complexes. Le Canada espère obtenir pour certaines de ses matières premières, particulièrement le blé, et quelques produits alimentaires manufacturés, une plus forte position sur le marché britannique. Il ne semble pas que ceci puisse être obtenu en échange de la préférence dont les exportateurs britanniques jouissent présentement sur le marché canadien. Les délégués britanniques viendront au Canada avec l'intention d'obtenir un plus large débouché pour leurs produits manufacturés, et ce sera une question de savoir comment ce débouché nouveau pourra être obtenu par le simple transport à la Grande-Bretagne d'un certain nombre de produits du Canada dans les pays étrangers, aux Etats-Unis spécialement. En d'autres termes, le grand problème pour les ministres canadiens sera d'accorder un maximum d'avantage aux industriels britanniques, tout en réduisant au minimum les inconvénients qui en résulteront pour le capital et le travail dans ce pays.

Sous une autre forme, ce sera l'éternel conflit entre les intérêts manufacturiers, qui n'entendent point, et cela se comprend, subir sur le marché canadien une concurrence même britannique, et les producteurs de blé qui ont besoin de vendre leur marchandise, qui voudraient une préférence sur le marché britannique.

L'autre point

La difficulté des négociations prochaines n'est nulle part plus vivement sentie qu'en Grande-Bretagne. Hier même, lord Hailsham, qui est ministre de la Guerre dans le gouvernement national, en avertissait le public. Ne croyez pas, disait-il à un groupe d'auditeurs, que les grands hommes d'Etat des Dominions mettront de côté, pour le profit de nos manufacturiers, les intérêts du Dominion. Ne croyez pas que M. Thompson sacrifiera les intérêts de la Grande-Bretagne à ceux des Dominions. On n'obtiendra pas de succès par des marchandages. La conférence ne peut être un succès que si chacun de ceux qui y participent est décidé à protéger les intérêts essentiels de sa propre partie de l'Empire et à préférer les intérêts de l'Empire à ceux de toute autre nation étrangère.

On peut être assuré que les Britanniques voudront d'abord s'occuper des intérêts de la Grande-Bretagne et des Canadiens de ceux du Canada, même s'ils se trompent sur l'essentiel de ces intérêts; mais le difficile sera de distinguer, quant aux relations entre les nations étrangères, entre l'intérêt général de l'Empire et l'intérêt particulier de telle ou telle de ses parties, et de sacrifier celui-ci à celui-là.

Si la Grande-Bretagne, par exemple, est convaincue que, pour aucune raison, elle ne peut sacrifier ses relations d'affaires avec l'Argentine, ne sera-t-elle point fortement encline à croire que tel est aussi l'intérêt de l'Empire — même si elle semble par là placer les intérêts de l'Argentine au-dessus des nôtres?

Excellent procédé

Pour susciter la curiosité de l'histoire régionale, le Bien Public, des Trois-Rivières, vient d'adopter un procédé qui paraît excellent. Il publie, à ce propos, des questions et des réponses. Cela varie l'intérêt, l'étend à une plus vaste public, permet la publication de notes brèves que lisent des gens qu'effrayerait peut-être un long article.

Ainsi, l'autre jour, quelqu'un demandait: Quelle est la plus vieille maison de la ville? La question pourrait se poser un peu partout, et elle exciterait une vive curiosité. La réponse, dans ce cas-ci, comportait toute une leçon d'histoire.

Car la plus vieille maison de la ville se trouve être l'ancien Jardin de l'Enfance, dirigé par les Filles de Jésus, et l'ancien évêché. Et cette maison, qui remonte à 1700, avait été construite par un Godfroy de Tonnancourt. Elle resta jusqu'en 1795 la propriété des Tonnancourt, pour passer alors à un magistrat, puis au gouvernement qui en fit une caserne. Le nom des Godfroy, par ailleurs, est lié à la toute première histoire du pays trifluvien.

Le procédé du Bien Public pourrait, peut-être, avec avantage, être utilisé ailleurs.

O. H.

A Ottawa

MM. Woodsworth et Manion aux prises

M. Lapointe dénonce la tendance autocratique du régime Bennett, à propos de la prolongation de blanc-seing qu'il demande

BREVES VACANCES DE PAQUES POUR NOS PARLEMENTAIRES

Ottawa, 9. — Les députés ne prendront, la chose est maintenant entendue, que de courtes vacances à l'occasion de Pâques. La Chambre s'ajournera le mercredi saint, 23 mars, à 11 heures du soir, jusqu'au mardi soir, le 29 mars, c'est-à-dire le mardi de Pâques. Le premier ministre a annoncé, cet après-midi, qu'il présentera incessamment une proposition en conséquence à la députation. De son côté M. Mackenzie King a déclaré que les vacances de cinq jours seulement font l'affaire des oppositionnistes libéraux.

De l'annonce faite par le premier ministre à propos des vacances pascals, il ressort que les députés, à partir de mercredi en quinze, perdront leur congé hebdomadaire du mercredi soir. C'est un premier signe d'âge que donne la session qui n'est pourtant commencée que depuis cinq semaines. Autre signe que la session avance en âge: le mercredi est d'habitude, au début d'une session, jour réservé par les règlements aux mesures des députés. Hier le premier ministre avait fait adopter par la Chambre une résolution pour que ce règlement soit mis de côté. Aujourd'hui, la journée parlementaire a été employée toute entière à des mesures ministérielles, notamment au débat sur la résolution de M. Bennett affirmant à un bill pour prolonger du premier mars au premier mai la loi votée l'an dernier et accordant au gouvernement des pouvoirs discrétionnaires "pour la paix, l'ordre et la bonne administration".

Au début de la séance, le ministre du travail, M. Gordon, a déposé le rapport imprimé du directeur du fonds de secours fédéral aux chômeurs ainsi qu'une copie de tous les arrêtés ministériels relatifs à la loi de secours aux chômeurs et qui ont été passés au cours de l'année dernière, du 7 janvier au 31 décembre. Le ministre a appris à M. Mackenzie King et Lapointe, qui s'informaient à ce propos, que les arrêtés ministériels ne seront pas imprimés.

Le débat se poursuit

Le débat qui s'était engagé hier sur une résolution de M. Bennett précédant un bill pour faire prolonger la loi de secours aux chômeurs, autrement dit la loi de dictature votée en juillet dernier, s'est poursuivi tout l'après-midi. A ce qu'il semble, il se continuera non seulement jeudi mais pendant plusieurs autres jours après cela. La députation libérale semble décidée à s'opposer aussi vigoureusement que possible à la prolongation d'une mesure qu'elle considère arbitraire et contraire à la constitution. Un peu avant six heures, comme la Chambre allait lever, sa séance, M. Ernest Lapointe, commençant un discours qu'il terminera demain, a déclaré que ce n'est pas dans le Commonwealth britannique, établi selon les traditions parlementaires britanniques, qu'il peut exister un régime autocratique et dictatorial comme il en a surgi dans certains pays d'Europe.

Le ministre des chemins de fer, le Dr Manion, avait prononcé immédiatement avant M. Lapointe un discours bref mais fougueux, au cours duquel il avait dit, à plusieurs reprises, retirer certaines paroles qui lui avaient échappé et que le président avait jugées non parlementaires. Dans son discours, le Dr Manion s'était appliqué à répondre à l'orateur précédent, M. Woodsworth, député travailliste de Winnipeg.

Les deux premiers discours de l'après-midi, prononcés par M. F. G. Sanderson, député libéral de Perth-Sud, et par le Dr Peter McGibbon, député conservateur de Muskoka, n'avaient guère offert d'intérêt. M. Sanderson considère que l'argent que le gouvernement fédéral a mis à la disposition des provinces a servi surtout à des fins politiques et c'est le cas principal pour la province d'Ontario. M. Sanderson affirme que la distribution des fonds du chômage en Ontario a été confiée à une "machine politique", dont le chef se trouve actuellement à Londres, en Angleterre. M. Sanderson n'a pas nommé M. Ferguson mais c'est évidemment lui qu'il visait. Le Dr McGibbon, au vrai, n'a dit, de vingt façons différentes tout de même, qu'une seule et même chose: que le gouvernement Bennett ne pouvait s'y prendre autrement qu'il ne l'a fait pour pallier le chômage, remédier à la crise.

M. Woodsworth

M. Woodsworth a prononcé un discours de plus de consistance. La dictature, dit-il, n'est jamais dans l'intérêt des petites gens. Par exemple depuis que notre gouvernement s'est fait voter des pouvoirs discrétionnaires, certaines compagnies, en ne fournissant pas d'autres garanties que leurs billets ordinaires, ont obtenu du trésor fédéral de l'or dont elles se sont servies.

Le Dr Manion intervient. Il affirme que le gouvernement a traité tout le monde de la même façon. M. Woodsworth répond qu'il connaît plusieurs de ses amis qui ont cherché à obtenir de l'or sans y réussir. Le Dr Manion répond qu'il devait y avoir de bonnes raisons pour que le gouvernement agit ainsi.

M. Woodsworth continue: Pourquoi le gouvernement fédéral n'a-t-il pas secouru la Manitoba Provincial Savings Bank? Le premier ministre devrait fournir des explications complètes à ce sujet.

Le premier ministre a toujours dit qu'il était absolument opposé à l'établissement d'une sorte de dole au Canada. Mais n'est-ce pas précisément quelque chose de ce genre qui est en train de s'établir sous son gouvernement? C'est même, dit M. Woodsworth, quelque chose de pire: un régime de secours directs dont l'effet est absolument démoralisant. Le public ne demande pas la charité de l'Etat, il réclame du travail.

M. Woodsworth dénonce violemment les "privileges spéciaux accordés à certains, l'accaparement du domaine public par quelques-uns. Il désigne M. Bennett: "Notre premier ministre millionnaire".

Un conservateur l'interrompt: "Soap box stuff".

On manifeste à gauche et à droite, mais tout finit par se calmer et le député de Winnipeg reprend le fil de son discours. Il n'est pas surpris de ce que le premier ministre soit obligé de se faire garder, s'il a toujours reçu les délégations populaires avec l'aménité dont il a fait preuve récemment à l'endroit de gens qui demandaient l'établissement d'une assurance contre le chômage.

Le temps vient et plus vite que l'on ne pense et il ne sera plus possible qu'une entreprise au Canada paie des dividendes à ses actionnaires et des salaires à ses employés. Il faudra choisir entre l'une et l'autre chose. Est-ce que ce n'est pas le sort des salariés, de leurs femmes et de leurs enfants, qui importent d'abord? M. Woodsworth prédit encore la ruine prochaine et complète des deux grands partis politiques.

La fin du discours du député travailliste de Winnipeg se perd dans le tapage. M. Woodsworth avait qualifié de mensonge une déclaration faite par un député, mais sans autrement désigner ce député. La droite exigeait une rétractation que M. Woodsworth refuse de faire. Le président lui-même n'a pu, malgré sa nististance, obtenir de rétractation.

Le Dr Manion

Le Dr Manion, qui succède à M. Woodsworth, a lui aussi le verbe incisif et l'expression mordante. Il commence par traiter M. Woodsworth de démagogue.

Le mot démagogue est-il ou n'est-il pas parlementaire? M. Woodsworth demande au président de déclarer qu'il ne l'est pas. Le Dr Manion déclare la-dessus qu'il ne lui est pas possible de retirer le seul mot "démagogue" parce qu'il n'en connaît pas d'autre à mettre dans sa phrase pour désigner le député travailliste de Winnipeg. M. Manion préfère retirer toute sa phrase plutôt que de mal exprimer sa pensée.

Ce n'est d'ailleurs pas un discours que prononce le Dr Manion mais une série de quelques phrases coupées, hachées par les interruptions de la gauche et de l'extrême gauche. Le Dr Manion se voit obligé de retirer bientôt une autre expression aimable qu'il avait décochée à M. Woodsworth: "déclaration fautive". En terminant, le ministre des chemins de fer reproche à M. Woodsworth de s'être fait l'apologiste du régime soviétique russe.

M. Woodsworth proteste et la harangue du Dr Manion s'achève comme elle avait commencé, dans le vacarme.

M. Lapointe

M. Lapointe n'ajoute que quelques mots: Il existe actuellement en Europe, dit-il, un gouvernement qui s'offre comme un exemple parfait d'autocratie. Le chef de ce gouvernement administre à sa guise car il détient tous les pouvoirs d'un dictateur. Mais ce n'est pas dans le Commonwealth des nations britanniques, établi selon les traditions parlementaires britanniques, particulièrement dans cette partie du Commonwealth qu'il s'appelle le Canada, qu'un pareil régime autocratique et dictatorial peut s'établir.

La-dessus, M. Lapointe fait remarquer au président qu'il est six heures et qu'il continuera son discours jeudi.

Emile BENOIST

M. R.-B. Bennett a-t-il outrepassé ses pouvoirs?

L'opposition s'apprête à amorcer un gros débat sur les tractations du premier ministre avec la "Beauharnois Power" — Les directeurs ne veulent pas laisser spolier la compagnie — L'influence de la "Hydro" — M. Taschereau refuserait de jouer le rôle de bouc

FAILLITE ET REORGANISATION?

Ottawa, 10. (Dépêche spéciale au "Devoir"). — Il sera question de la "Beauharnois" sur le parquet de la Chambre des Communes. M. Euler a demandé la production de la correspondance à ce sujet. Celle-ci devrait contenir une lettre très serrée signée d'un certain M. Arthur White, vice-président de la Banque du Commerce et ami de M. Bennett, laquelle lettre met celui-ci dans le coin au sujet de ses engagements envers les obligataires de la compagnie.

Tout le monde avait compris que les obligataires n'auraient point un sou à perdre de leur mise de fonds, d'après les déclarations du premier ministre. Mais celui-ci interpréterait ses engagements différemment: adopter un nouveau décret (ou ordre-en-conseil), voilà, disent ses amis, la limite extrême de ses obligations.

On dit cependant que les banques, prudentes, avant de "financer" la continuation des travaux se sont fait donner des autorisations écrites par le premier ministre.

L'opposition soutiendra, nous informons, que si étendus que soient les pouvoirs impartis au premier ministre à la dernière session, il n'avait pas le droit d'engager, en cette affaire, le crédit du pays. Il outrepassait aussi ses prérogatives en intervenant dans les affaires privées de la compagnie. D'où l'annonce d'un très gros débat.

M. Bennett a fort mal accueilli la lettre susmentionnée parce qu'elle lui tendait des fourches caudines implacables. Deux des avocats les plus souples du pays avaient mis la main à la rédaction. Restent ensuite à invoquer contre le premier ministre ses déclarations comme chef de l'opposition quand il prétendait que l'information d'un décret pour une entreprise, du genre de la "Beauharnois", ce serait "ruiner le crédit du Canada". Ce n'est plus "un homme qui se penche sur son passé"; mais "un passé qui se penche sur son homme".

Dans son dernier discours concernant la "Beauharnois", M. Bennett railla la compagnie un actif de quelque vingt millions. C'est-à-dire que le Dominion prend possession du canal de navigation en toute propriété, alors que la compagnie lui en concédait seulement l'usage. On raconte, à Ottawa, que des directeurs de la "Beauharnois" sont d'avis qu'ils n'ont pas le droit de laisser spolier de cet actif les actionnaires et les obligataires. Que fera-t-on? On s'adressera sans doute à la Cour de l'échiquier. Gros procès en perspective.

Il y a, ensuite, toute la question complexe des droits de la province à dé-

battre. M. Taschereau serait d'avis, parait-il, que M. Bennett étant entré librement dans le puits, il (M. Taschereau) ne jouera pas le rôle du bouc après du renard albertain, lequel en sortira comme il le pourra. M. Taschereau doit être à Ottawa ces jours-ci.

On sait que la compagnie doit débours, le 1er avril, une somme de près d'un million pour service d'intérêts. Le pourra-t-elle?

Une grande compagnie de Montréal aurait désiré financer toute l'affaire l'été dernier, avec le concours de forts capitalistes américains. Mais M. Bennett s'y serait opposé, prétendant qu'il se ferait "ruiner" dans l'Ouest s'il favorisait un monopole privé dans le Québec.

Depuis, il s'est tourné vers la "Hydro", représentée dans le cabinet par M. Meighen et qui a en M. Gordon, ministre et président de l'enquête sur la "Beauharnois", un très bon ami, dit-on. La Hydro appuie le projet de la canalisation du Saint-Laurent; le gouvernement de Québec le combat. M. Bennett a donc besoin d'alliances; pour prix de cette alliance le gouvernement d'Ontario voudrait bien se voir dégaî du contrat de la "Hydro" avec la "Beauharnois", obligant la première à prendre 250,000 c.v. au mois d'octobre. D'ici quelques mois, la même compagnie doit recevoir en vertu de divers contrats de six à huit cent mille c.v. Elle a, à l'heure actuelle, plus de pouvoir hydraulique que ce dont elle peut disposer. Sa situation n'est pas rose. Tout retard dans les travaux de la "Beauharnois" la favorisera; car à moins qu'elle ne puisse exporter aux Etats-Unis, ce qui serait contraire à toutes les déclarations protectionnistes de M. Bennett, elle devra payer plusieurs millions de dollars par année pour de l'énergie littéralement jetée à l'eau.

On voit donc que la situation est extrêmement complexe; et il ne serait pas étonnant que la compagnie allât en liquidation, départ d'une réorganisation complète avec un personnel tout différent, les obligataires continuant cependant d'être garantis.

Dans cette réorganisation il suffirait que le gouvernement fédéral approuvât la loi de Québec qui autorise la compagnie à détourner du fleuve 83,000 mille pieds-seconde pour que le "stock" fût bonifié. M. Bennett n'accorde à la compagnie que 40,000 pieds-seconde, par son décret, plus les 13,000 pieds-seconde, qu'elle a elle-même acquis de la "Montreal-Cotton", soit en tout 53,000 p. Les 83,000 pieds d'eau donnent environ 750,000 c.v., mais proportions gardées, d'un coût bien réduit par comparaison avec les 500,000 premiers c.v.

Les mesures d'économie du C. N.

Seule l'administration du Chemin de fer de l'Etat en prend la responsabilité déclare M. Thornton

Sir Henry Thornton, président du Chemin de fer national du Canada et du conseil d'administration de cette compagnie, fait la déclaration suivante:

"De temps à autre ont circulé des rumeurs voulant, entre autres, que le gouvernement actuel ait amené par des méthodes directes ou indirectes la diversion du trafic destiné aux lignes du Chemin de fer national du Canada. Ces rumeurs sont absolument sans fondement et la direction du Chemin de fer national du Canada les nie catégoriquement.

"L'administration du Chemin de fer national du Canada a été près de neuf ans en relation avec le gouvernement du Canada sous deux régimes politiques et elle croit que les chefs responsables des deux partis n'ont aucun désir de sacrifier le Chemin de fer national du Canada pour des motifs politiques.

"L'administration a supporté et se supporte les autorités dans la poursuite de cette loable politique. "Au sujet des mesures d'économie qui ont été introduites, il convient de dire que la crise qui a commencé à se faire sentir à l'autonne 1929 a été une source de grande anxiété pour la direction

du Chemin de fer national du Canada, pour le gouvernement et pour le peuple canadien. La dépression est survenue brusquement et son progrès a pris des proportions presque incroyables.

"La situation au Canada fut, en principe, très peu différente de celle que connaissent les autres nations civilisées. Quoi qu'il en soit, il appartenait à l'administration du Chemin de fer national du Canada d'adopter courageusement des mesures d'économie permettant de faire face intelligemment et efficacement à une situation de plus en plus sérieuse. C'est dans cet esprit que l'administration, de sa propre volonté, a inauguré une politique de sévère économie qui était la seule qu'on pouvait poursuivre, mais qui, malheureusement, a amené nécessairement des retranchements dans le service des trains, une réduction de personnel et d'heures de travail ainsi que des réductions de gages et de salaires. Seule l'administration est responsable de ces mesures et elle accepte cette responsabilité sans aucune hésitation."

Les libéraux ontariens et la prohibition

Sudbury, 10. (S.P.C.) — Le parti libéral ontarien ne soutient plus comme tel la cause de la prohibition et ne le fera plus tant que le sera son chef, a dit M. Mitchell Hepburn, dans un discours prononcé en présence d'un nombreux auditoire, à l'Opéra. La grande question que le peuple est maintenant appelé à étudier, c'est celle de la situation financière de la province.

"Honnêtes ou Canailles?"

Pour répondre à de nombreuses demandes, nous avons décidé de faire reproduire, en plaquette de poche, le résumé de la conférence de M. Bourassa, paru dans le "Devoir" du 7 mars.

Prix: 10 sous l'exemplaire. — \$1.00 la douzaine. — \$8.00 le cent. — LE TOUT, FRANC-DE-PORT.

Afin de pouvoir déterminer approximativement le tirage, nous prions les personnes qui veulent donner des commandes à la DOUZAINES ou à la CENTAINE de nous les faire parvenir le plus tôt possible.

LE DEVOIR — Service de librairie.

L'actualité

Pour la "Maison Ignace-Bourget"

Je publie aujourd'hui, pour rendre service à mon camarade Benoist, de plus en plus relégué à Ottawa, une nouvelle liste des dons faits à la Maison Ignace-Bourget.

Le mois de mars, entré en monton, rugit, désormais, comme un lion. Les sangsues sont plus à plaindre que jamais, souhaltons donc, amis lecteurs, que quelques-uns d'entre nous éprouvent, en voyant ce que d'autres font pour la maison des plus pauvres des pauvres, le désir de nous joindre à ce bon mouvement. N'oubliez pas que les petits ruisseaux font les grandes rivières. Donnez tout ce que vous pouvez donner; d'ailleurs, l'essentiel est de commencer. L'appétit vient en mangeant; et ce noble appétit du cœur qui s'appelle la charité vient en donnant.

M. Eugène Simard, trésorier de la Maison, me prie d'accuser réception d'une souscription de \$10.00 par un notaire de Montréal qui désire l'incognito.

En date du 5 mars, la Coopération Fédérale de Québec fait parvenir son chèque hebdomadaire au montant de \$10. Bis repetita placet, dit le proverbe latin; que dire d'une souscription qui se renouvelle tous les huit jours!

Une autre fidèle, qui ne veut pas être connue, nous envoie sa mensualité de \$7.50. Cet homme d'affaires prend chaque mois sur ses revenus une somme fixe; mais ce n'est pas tout. Il est l'un des plus actifs propagandistes de la Maison, il ne se passe guère de semaine où il n'adresse une souscription recueillie

ici ou là. Son chapeau a circulé dans toutes les assemblées d'hommes d'affaires auxquelles il a pris part et lui est revenu, presque chaque fois, joliment alourdi.

Enfin, voici la liste de dons en nature que nous fait parvenir la Maison Ignace-Bourget:

Le 1er mars, d'une dame de Westmount, fruits et légumes. (Cette dame, anonyme, n'a jamais mangé, depuis novembre dernier, de faire un don hebdomadaire).

Le 2, d'une personne du boulevard Saint-Joseph, un foudard.

Le 3, d'un curé de l'ouest de l'île qui désire rester inconnu, des chaussures.

Le 4, de la compagnie H.-C. Fortier, 200 paquets de tabac. (Cette compagnie reçoit périodiquement la charge).

Le 5, de la Maison Mont-Royal, 54 livres de viande.

Prière de ne pas oublier que la Maison ne reçoit aucune subvention des corps publics. C'est la vraie charité privée, en ce double sens qu'elle est exercée par des particuliers et qu'elle est privée de secours officiels.

L. D.

Au Sénat

Ottawa, 9. — Le sénateur Casgrain a donné avis d'une motion qui forcerait les syndicats ouvriers à tenir leurs livres à la disposition de leurs membres et du gouvernement pour examen.

Troisième lecture du bill destiné à modifier la loi du mariage et du divorce. M. Arthur Meighen lit un document du ministère de la Justice où il est établi que les mariages légalisés, dorénavant, par ce bill, n'étaient pas considérés comme légaux en vertu des lois existantes. On avait mis ce point en doute au cours de la discussion.

La "Beauharnois"

La déclaration du sénateur McDougald

L'ancien président de la Commission du port de Montréal affirme que jamais il n'a fait passer ses intérêts avant ses devoirs d'homme public et que jamais il n'a fait sciemment de déclarations fausses ou inexactes au Sénat ou ailleurs — M. Donat Raymond répète qu'il n'a aucunement pris part aux négociations pour l'approbation des plans de l'entreprise par Ottawa

Ottawa, 10. (S. P. C.) — M. le sénateur W. L. McDougald a terminé hier après-midi une longue déclaration en disant que jamais, au Sénat, à la Commission du Port de Montréal ou ailleurs il n'a fait passer ses intérêts avant ses devoirs d'homme public et que jamais il n'a fait sciemment de déclarations fausses ou inexactes au Sénat ou ailleurs. Il a ensuite demandé au comité d'enquête du Sénat de le déclarer dans son rapport. M. le sénateur McDougald a fait entrer cette déclaration après avoir prêté serment et il s'est mis à la disposition des avocats du comité pour subir son contre-interrogatoire. Les deux avocats du comité, Mes J. A. Mann et A. L. Smith, ont demandé au comité de s'ajourner jusqu'à ce matin afin de leur permettre d'examiner la déclaration de M. McDougald.

M. Raymond

M. le sénateur Donat Raymond avait témoigné avant M. le sénateur McDougald. Il n'a pratiquement rien dit devant le comité d'enquête des Communes et dans sa déclaration de la semaine dernière devant le comité d'enquête du Sénat. Il a déclaré qu'il n'avait rien à voir à l'approbation, par le gouvernement fédéral, des plans de la "Beauharnois", qu'il n'a pris aucune part aux négociations.

Lorsque le président du comité, M. le sénateur Tanner, lui a demandé pourquoi on lui avait versé autant d'argent pour les parts qu'il détenait dans le premier syndicat de Beauharnois, il a répondu qu'il ne le savait pas et qu'il serait mieux de le demander à M. Sweezy.

Déclaration de M. McDougald

Voici le texte de la déclaration de M. le sénateur McDougald, telle que transmise en français:

Messieurs,

A la suggestion faite, ce matin, par l'honorable président de ce comité, je désire, afin d'aider autant que je le puis, ce comité dans son enquête qu'il poursuit présentement sur l'entreprise de la "Beauharnois", me prévaloir, à l'instar de l'honorable M. Raymond, de mon titre de membre du Sénat qui me confère le droit de faire une déclaration sous une forme plus concise que ce qui se trouve dans le rapport du Comité spécial de la Chambre des communes, au sujet de ce qui m'intéresse personnellement dans cette affaire. Après avoir fait ma déclaration, je suis disposé à prêter serment et à me soumettre, pour tout ce qui s'y

Avis de décès

PERRAULT — A Montréal, le 9 mars 1932, décédé à 14 ans, Francine, fille de M. Antonio Perrault, C.R. Funérailles le samedi 12 mars courant. Le convoi funéraire partira du No 64, rue Nelson à 2 h. 45 du matin, pour se rendre à l'église St-Vincent d'Ottremont où le service sera célébré.

Nécrologie

AUBIN. — A Montréal, le 5, à 80 ans, Henriette Bélelle, épouse d'Xavier Aubin.
 BAILL. — A Sainte-Anne de Bellevue, le 9 à 23 ans, Paul-Emile Bail, en religion Frère Bonaventure, des Frères de l'Instruction chrétienne.
 CHAREST. — A Montréal, le 3, à 81 ans, Olivier Charest, époux de feu Marie Casault.
 CHATRON. — A Longueuil, le 8, à 42 ans, Mme Alfred Chatron, née Rose-Anne Dulude.
 CYR. — A Sainte-Thérèse, le 8, à 73 ans, Gédéon Cyr, père.
 DAOUST. — Montréal, le 8, à 16 ans, Berthe Daoust, fille de M. et Mme J.-B. Raoult Daoust.
 GRATTON. — A Montréal, le 7, à 25 ans, Ovide Gratton, fils de feu Damase Gratton et d'Emma Gauthier.
 JASMIN. — A Montréal, le 7 mars, à 58 ans, Marie-Louise Binette, épouse de Louis Jasmin.
 LAURION. — A Montréal, le 8, à 74 ans, Isidore Laurion.
 LEFEBVRE. — A Montréal, le 8, à 71 ans, Clémentine Périard, épouse de F.-Xavier Lefebvre.
 LEMAY. — A Montréal, le 9, à 13 mois, Réjane, enfant d'Edmond Lemay et d'Emilia Filion.
 LEROUX. — Aux Cèdres, à 75 ans, François d'Assise Leroux, époux de feu Osside Lalonde.
 MARTIN. — A Montréal, le 9, à 37 ans, Josephine Deniger, épouse d'Edouard Martin.
 PROULX. — A Montréal, le 8, à 67 ans, Albertine Proulx.
 SANSFACON. — A Montréal, le 7, à 7 ans, Jacqueline Sansfacon, fille unique de M. et Mme Pierre-Paul Sansfacon, née Monneau Simone.
 TARDIF. — A Montréal, le 7, à 50 ans, J.-U. Tardif, époux d'Almé Saint-Laurent.
 TRODEAU. — A Verdun, le 8, à 73 ans, Marie Bélanger, épouse d'Olivier Trudeau.
 VALQUETTE. — A Montréal, le 7, à 29 ans, Amanda Valquette, enfant de Donat Valquette et d'Annie Dagenais.

et où je déclarais qu'ailleurs je n'étais en aucune façon intéressé dans la compagnie "Beauharnois Power" ou dans le syndicat.

Pour ce qui est de cette partie de ma deuxième déclaration où je dis "que ce n'est que six mois plus tard, en octobre 1928, que je m'intéressai financièrement dans le syndicat de la "Beauharnois", s'il reste vrai que la transaction initiale eut lieu le 18 mai 1928, ce n'est que le 2 octobre 1928 que je choisis moi-même M. John Ebbs pour me représenter dans cette affaire. Il faut se rappeler de plus qu'en 1931 je parlais d'événements déjà vieux de trois années, et que je ne pouvais avoir de raison de chercher à induire le Sénat en erreur sur ces dates. Il ne s'est rien passé du 18 mai 1928 au 2 octobre 1928, rien en tout cas de susceptible d'influencer l'entreprise.

(7) Je voudrais prier ici le comité de se reporter à l'alinéa (12) du rapport dont voici le texte:

"(12) Que le sénateur McDougald ait contribué au succès de cette entreprise, on en a la preuve en lisant les témoignages du comité spécial du Sénat auquel il est fait allusion ci-dessus et dont il faisait partie. Il apparaît que le 31 mai 1928, il a concouru à faire citer M. Henry, alors son associé dans la Sterling Company, devant ce comité pour répondre à certaines questions. Le sénateur McDougald avait au préalable préparé ces questions qu'il avait soumises à M. Henry." (Voir page 215 des témoignages).

Au rapport qui suivit les délibérations du comité spécial chargé de se renseigner sur l'exploitation et l'aménagement du fleuve Saint-Laurent, MM. Harvie, Ferguson et Henry furent cités comme témoins, et à la page 141 du rapport j'ai fait cette déclaration:

"Dans toutes les délibérations du comité national, dont j'étais membre, vous admettez, je crois, qu'il était bien naturel et bien convenable pour moi de conférer avec le personnel des techniciens du Port sur toutes les questions intéressant les choses plus faciles, j'ai préparé une série de questions à poser à MM. Harvie et Ferguson. Je leur ai soumis les questions et leur ai demandé de préparer les réponses convenables, pour qu'on n'eût pas à se demander quelle devait être leur idée. Et puis, naturellement, tout membre du comité veut poser les questions qu'il juge à propos de poser."

M. Murphy: Sont-ils des techniciens?

M. McDougald: M. Harvie est gérant général du port de Montréal, et M. Ferguson est son assistant.

Le Président: Je crois que c'est très satisfaisant.

Et ensuite, au sujet de l'interrogatoire de M. Henry, voici ce qu'on y trouve: (Rapport du comité du Sénat, page 215).

Le Président: M. Henry est ici. Il est directeur du Bureau des questions économiques, à l'emploi du Canadien National.

L'honorable M. McDougald: Avant de recevoir le témoignage de M. Henry je voudrais dire un mot. Au cours des enquêtes du National Advisory Board, j'ai pu, grâce à la courtoisie de sir Henry Thornton, avoir des relations suivies avec M. Henry, qui pouvait me fournir des renseignements précieux et des statistiques importantes sur le transport, non seulement au sujet des chemins de fer, mais encore au sujet du transport par eau, et je puis dire que les renseignements qu'il me fournit m'ont grandement aidé, ainsi que les autres membres du comité national, à arriver aux conclusions que nous avons acceptées.

Je crois que vous me permettrez après avoir pris connaissance de cela comme on l'a fait quand les représentants du port de Montréal étaient ici, de préparer quelques questions. Hier, j'en ai soumises à M. Henry hier soir, en me rappelant, Monsieur le Président, ce que vous avez vous-même déclaré, pour qu'il s'y familiarise, et que nous puissions puiser le sujet rapidement.

Et dans la suite, les remarques du très honorable M. Graham, à la page 232 du rapport au sujet du témoignage de M. Henry: Le colonel Dubuc, ces autres messieurs et vous-mêmes nous avez fourni exactement les renseignements que nous recherchions relativement à ces problèmes. (8) Etant donné ce qui précède, je prétends que les sous-entendus et les suggestions de l'alinéa "12" et des suivants du rapport ne reposent sur aucun fondement, surtout quand on songe que les témoignages de ces messieurs ont porté, non pas sur des projets d'entreprises hydro-électriques, mais presque totalement sur la navigation.

Je n'étais qu'un des vingt-cinq membres de ce comité qui, au terme de son travail ne fit que recommander au Sénat: "de considérer, au début de la session suivante du parlement, la possibilité de nommer un autre comité spécial du Sénat pour continuer cette enquête" — recommandation qui n'eut jamais de suite. (9) Je veux vous référer aussi aux alinéas 19 et 20 du rapport du comité des communes. Les voici:

(19) Au surplus, dans son discours du 20 mai 1931, le sénateur McDougald a dit: "J'ajouterais que

j'ai versé au syndicat autant d'argent que n'importe quel autre membre de celui-ci".

(20) Comme on le fait déjà observer dans ce rapport, les sénateurs McDougald et Raymond, et M. Frank Jones ont payé chacune de leurs unités du syndicat primitif beaucoup moins cher que n'importe quel autre membre de celui-ci: à l'exception peut-être de M. Sweezy, qui a obtenu quelques-unes des diennes pour une rémunération autre qu'en espèces.

Les allégations faites dans ces alinéas ne reposent pas sur la vérité. Je n'ai jamais appartenu au syndicat initial de la "Beauharnois", disparu depuis le 4 avril 1928, puis-que mon premier placement date du 18 mai 1928, quand je devins acquéreur des titres de M. Sifton. Le comité des Communes l'a bien compris, on le voit par les alinéas 3, 4 et 5 sous ce titre: "Organisation constituée" et que voici:

(3) Les unités souscrites au nom du Crédit Général du Canada ont été souscrites et détenues pour le compte du sénateur Raymond.

(3a) 1000 des unités au nom de Newman, Sweezy & Company, Limited, étaient détenues pour le compte de Frank-P. Jones, et 50 pour celui de Fred-M. Connell. L'hon. Walter-G. Mitchell était intéressé pour la moitié aux titres de M. Jones.

(4) On dit que les unités au nom de L. Clare Moyer ont été souscrites pour le compte de feu Winfield Sifton. Le sénateur Winfield McDougald affirme avoir convenu d'en faire l'acquisition le 18 mai 1928, la transaction s'étant consommée vers la fin du mois.

Comme dans l'autre cas je n'appartenais pas plus cette fois au syndicat initial, et j'avais versé au deuxième syndicat autant de dollars, pour les mêmes titres, que n'importe quel autre de ses membres. La suggestion à l'effet du contraire est déloyale et inconvenante.

(10) Je regrette, pour les mêmes raisons, les déclarations de l'alinéa (9), au sujet du transport de ces unités. Voici cet alinéa:

(9) Dans l'intervalle, cependant, plus précisément le 2 octobre 1928, on transporta ces unités de M. Moyer à M. John P. Ebbs, un associé de l'étude Haydon, en exécution de certaines instructions du sénateur McDougald, au sujet desquelles il paraît exister un mystère impénétrable et qui n'aurait pas eu besoin de tant de mystère si toutes ces transactions eussent été normales.

Déclaration pernicieuse

Cette déclaration est particulièrement pernicieuse mise en regard du témoignage de M. Ebbs, avocat d'Ottawa, qui a affirmé dans son témoignage que les actions du nouveau syndicat avaient été payées de mon argent et qui, plus tard dit, à la page 723, ce qui suit à une question du colonel Lennox:

"Q. — Il semble y avoir bien du mystère au sujet de McDougald?"
 "R. — Il n'y a pas de mystère, à

ce que je puis voir. Ces titres du sénateur McDougald ont été enregistrés sous mon nom. J'ai remis incontinent au sénateur McDougald des déclarations à cet effet.

Il n'est pas difficile d'expliquer comment il se fait que ces titres aient été laissés au nom de M. Ebbs. En attendant d'être fixé sur le succès de toute l'entreprise je ne voulais pas y attacher mon nom, pour ne pas entraîner des placements de la part d'autres personnes. J'ajouterais que telles furent les raisons des autres membres du Syndicat qui ont agi de la même sorte et dont je n'ai pas besoin de citer les noms.

(11) L'alinéa 23 du rapport, qui porte cette conclusion: "On ne saurait trop censurer les actes du sénateur McDougald relativement à l'entreprise de Beauharnois" est absolument injuste et ne soutient pas l'épreuve des témoignages et des pièces au dossier, et je suis disposé à le déclarer sous serment, si on me le demande. Je nie avec toute l'emphase possible les suggestions de cet alinéa. Jamais, ni directement ni indirectement, comme président de la Commission du port ou comme membre du National Advisory Committee des voies navigables du Saint-Laurent, ou comme sénateur du Canada, ou comme membre du comité spécial du Sénat, jamais je n'ai voulu que mes intérêts privés interviennent dans mes devoirs publics, jamais, non plus, soit au Sénat, soit ailleurs, je n'ai fait de déclarations que je savais inexactes ou mensongères, et je prie respectueusement ce comité de le déclarer.

Le tout respectueusement soumis. (Signé) W.-L. McDUGALD

Délégués à Genève

Ottawa, 10 (S.P.C.) — Le sénateur Gideon Robertson, ancien ministre du Travail, et le Dr W. A. Riddell, conseiller du Canada à la Société des Nations et demeurant à Genève, représenteront le Canada à la Conférence internationale du Travail qui aura lieu à Genève le 6 avril prochain. Le sénateur Robertson, malade ces derniers temps, se porte de mieux en mieux.

On s'attend à ce que les patrons fassent connaître d'un jour à l'autre au gouvernement le nom de leur représentant à la Conférence. Il est probable que M. Tom Moore, président national du Congrès des Métiers et du Travail, représentera les ouvriers.

La radiophonie

Washington, 10 (C. P. C.) — Le comité sénatorial entre-Etats discutera ces jours-ci une résolution du sénateur Clarence Dill, représentant démocrate de Washington. M. Dill demande au gouvernement américain de convoquer une conférence avec le Mexique et le Canada sur la distribution des longueurs d'ondes.

Le Mexique n'a aucune entente avec le Canada ou les Etats-Unis sur la distribution des longueurs

UN RHUME NÉGLIGÉ
 c'est la porte ouverte
 à toutes les maladies
 de la GORGE, des BRONCHES
 et des VOIES RESPIRATOIRES
 NE NÉGLIGEZ PAS UN RHUME
SOIGNEZ-LE
 avec les
PASTILLES VALDA
 En Vente partout
 Les Exiger EN BOITES
 portant le nom
VALDA
 Agent Général pour le Canada:
 J. Alfred OUMET
 84, St. Paul St. Est. MONTREAL.

MILLET ROUX & LAFON
 LIMITEE
 Produits Scientifiques Sélectionnés
 et Instruments pour la médecine
 et la chirurgie
 ont l'honneur d'aviser le Corps
 médical qu'ils ont ouvert leur
 magasin d'exposition
1215, rue Saint-Denis
 Tél. Marquette 8495
 Instruments chirurgicaux de GEN-
 TIL & CIE de Paris.
 Electricité médicale des établisse-
 ments CHENAILLE, de Paris.
 Rayons X des établissements R.
 CASSEL, de Paris.
 Matériel et mobilier de salles d'opé-
 ration et d'hôpital.
 DEVIS SUR DEMANDE
 SERVICE

MASSE & GAUTHIER
Immeuble général
 et
Prêts hypothécaires
5504, Avenue Verdun
 Tél. York 4707

d'ondes. Il en résulte du brouillage. On ne voit guère qu'une solution: c'est que les Etats-Unis sacrifient quelques-unes des longueurs d'ondes qu'ils se sont attribuées. Le Canada est déjà insuffisamment pourvu et depuis plusieurs années il réclame une plus large part.

M. Prézeau dans Villeray

M. Wilfrid Prézeau, candidat à l'échevinage dans le quartier Villeray, a tenu une assemblée hier soir, à la salle paroissiale St-Vincent-Ferrier, angle des rues Jarry et Henri-Julien.

M. Prézeau se déclare indépendant. Il n'a aucun grief contre le maire Houde, mais il estime qu'il y a plusieurs moutons noirs à l'hôtel de ville qui devraient être réintégrés.

M. Prézeau réclame une taxe municipale sur les magasins en série, la construction immédiate du bou-

levard métropolitain; il se déclare contre toute nouvelle expropriation d'ici deux ans.

Il reproche à l'échevin Charbonneau d'avoir pas obtenu l'expropriation des carrières.

Dans Saint-Edouard

M. Omer Barrière, candidat à l'échevinage dans le quartier Saint-Edouard, tiendra ce soir une première assemblée à l'école Lamennais, angle des rues Saint-Denis et Beaubien.

LA CAVITÉ
 Ne se bouche pas. Ne râle pas. Fume à la perfection.
 Chez les marchands ou par la poste.
 No 1, \$1.00 — No 2, 50c.
 La Cavité — Pas de Tube
 E.-N. Cusson, 7062, St-Denis, Montréal.

AUTOMOBILE 50 cts
GRAND TIRAGE POUR LES PAUVRES
 DE STE-CLOTILDE DE MONTREAL
 d'un McLAUGHLIN-BUICK, sedan 8 cylindres, modèle 1932
 (valeur \$1530) ou \$1000 en argent
 Exposé chez CLERMONT MOTOR SALES, 3363 rue St-Denis, Montréal.
 Billets, 50 sous. Sur réception de \$5.00 et 33 cts de port nous vous enverrons un livre de 12 billets que vous pourrez revendre \$6.00 et nous retourner les talons. Adressez à M. l'abbé A. Lapalme, 5255 Notre-Dame ouest, Montréal. Tél. Fitzroy 9178. Tirage 31 mai 1932 dans la salle du couvent. Ajoutez trois sous pour timbre.



alors... sa mère l'appela

Quand Jacques retourna au collège après les vacances, sa mère et son père le manquèrent plus que jamais. Jacques, sans vouloir l'avouer, ne s'était jamais autant ennuyé de sa vie.

Puis un soir sa mère lui téléphona. Son père ajouta quelques mots, et cette brève conversation leur causa à tous tant de joie, que son père décida à l'instant d'en faire un événement hebdomadaire.

Et chaque lundi soir à 8.30, alors que les taux de la nuit sont en vigueur, papa et maman, téléphonent à leur garçon. Jacques se tient toujours près du téléphone parce que c'est pour lui l'instant suprême de sa semaine — et il en coûte moins que pour une coupe de cheveux.

Il suffit d'une minute au service de longue distance pour vous raccorder avec vos parents et amis. Le service est simple et facile à utiliser, et le soir, vous pouvez appeler à 100 milles pour environ 30 cents.

Les taux du soir pour les appels entre postes commencent à 7 p.m. (temps local). En donnant à "Longue Distance" le numéro désiré vous accélérerez le service.



F. G. WEBBER

Gérant.

Geo. Vandelac Limitée

Directeurs de funérailles — SALONS MORTUAIRES
 SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel est, MONTREAL
 G. Vandelac, Jr. Tél. BELair 1717* Alex. Gour

La Société Coopérative

DE
Frais Funéraires

RUE SAINTE-CATHERINE, 302 EST,

PLateau 7-9-11

Jos. Jeannotte, président.

L.-Eugène Courtois, gérant général

Docteurs. Consultez !!!

les Grands Constructeurs de France
Compagnie Générale de Radiologie
 Rayons X
 Toute l'électricité médicale

—Gallois & Cie—
 Ultra-Violet — Quarts — Infra-Rouges
 Lampes associées pour salle d'opérations.

—Lequeux & Cie—
 Désinfection Stérilisation

—Collin & Cie—
 Instrumentation chirurgicale
 par excellence.

Service d'ingénieur électro-radiologiste
 Conditions faciles
 Prix. catalogues sur demande.

PAUL CARDINAUX, D.Sc.
 "PRÉCISION FRANÇAISE"

3458 St-Denis MONTREAL HA. 2357

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

La "Beauharnois"

M. Smith contre-interroge M. McDougald

L'avocat du comité sénatorial revient sur la déclaration du sénateur faite hier — Ses relations avec M. Henry — Du côté de Soulanges — M. Haydon sera questionné chez lui

Ottawa, 10 (S. P. C.). — Le docteur J. Fenton Argue a déclaré au comité sénatorial d'enquête sur la "Beauharnois" que le sénateur Haydon souffrait d'artériosclérose à un tel degré qu'on ne peut pas lui imposer de comparaître devant le comité. Les enquêteurs devraient interroger M. Haydon chez lui, à condition d'éviter de le fatiguer ou de l'émotionner outre mesure.

Le comité a accepté le témoignage du docteur Argue et s'arrangea pour interroger M. Haydon chez lui. M. Arthur L. Smith, avocat du comité, a fait subir un contre-interrogatoire au sénateur McDougald. M. McDougald a dit que, depuis 1923, il s'est intéressé, avec M. R.-A. C. Henry, à un projet d'exploitation hydro-électrique sur la rive sud du Saint-Laurent "pour réaliser des bénéfices" — et il ne l'a retiré.

M. Smith interroge M. McDougald sur sa déclaration d'hier. M. le sénateur McDougald ne croit pas dans l'étatisation et il estime que le développement hydro-électrique du Saint-Laurent sera mieux fait par les compagnies privées.

La discussion porte ensuite sur les relations du sénateur McDougald avec M. Henry et les intérêts que tous deux possédaient conjointement dans la Sterling Co. M. McDougald affirme de nouveau qu'il a avancé \$10,000 à M. Henry pour défrayer ses dépenses afin de lui permettre de continuer son enquête sur les possibilités de développement hydro-électrique sur la rive sud.

La navigation

75ème ANNIVERSAIRE DE LA N. G. L.

La compagnie allemande de navigation, la North German Lloyd, vient de célébrer le 75ème anniversaire de son existence. Il est facile de mesurer le progrès de la navigation en général et de la compagnie en comparant le premier transatlantique de la compagnie construit en 1858 sous le nom de Bremen et le Bremen de 1929, qui, avec son frère jumelle l'Europan, détient le record de la vitesse sur l'Atlantique. Le premier Bremen mesurait 334 pieds de longueur et 42 de largeur. Il mettait 12 jours et 10 heures à traverser l'Atlantique. Le Bremen d'aujourd'hui met 4 jours, 14 heures et 30 minutes.

Pendant les 75 années de son existence, cette compagnie a transporté 12,263,113 voyageurs. La flotte compte un tonnage total de 959,317 tonnes brutes.

CANADIENS DE PASSAGE A YOKOHAMA

Yokohama, 10. — L'événement de la semaine ici, a été la visite du puissant paquebot "Empress of Britain", du Pacifique Canadien, avec les quelque 400 passagers qui font en ce moment une croisière autour du monde à son bord. Un grand nombre de citoyens de Yokohama ont profité du séjour du grand paquebot blanc canadien dans le port pour en visiter et admirer les somptueuses pièces et le merveilleux aménagement moderne. M. H. M. Marler, représentant du Canada au Japon, et Mme Marler vinrent aussi faire une visite officielle à bord de l'"Empress of Britain".

NOUVELLES BREVES

— Le professeur Albert Einstein est actuellement en route vers l'Allemagne, en compagnie de Mme Einstein, à bord du "San Francisco", de la ligne Hambourg-Amérique.

— Les remorqueurs des Sin Mac Lines entreront en service à l'ouverture de la navigation de 1932 sous le contrôle du Montreal Trust Co. Ils seront à la disposition des navires du port de Montréal aux grands lacs.

SUR LE "LAFAYETTE"

Le Lafayette, de la C.G.T., est arrivé à New-York hier matin comptant parmi ses passagers: le major Norbion Tazoe, assistant-attaché militaire à l'ambassade japonaise de Paris; le professeur Daniel Morne, de la Sorbonne, qui vient donner une série de conférences en Amérique; E. d'Arcy McGreer, secrétaire de la légation canadienne à Paris; ainsi que plusieurs autres voyageurs de marque de Paris.

QUARANTE VICTIMES de la tempête

New-York, 10 (S.P.A.). — Le nombre des morts causées aux Etats-Unis par la tempête qui a commencé dimanche s'élève à 40 aujourd'hui.

AVES-VOUS BESOIN DE BONS LIVRES?

Adressez-vous au Service de la librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOR 1241).

Juge des jeunes délinquants

Me J.-A. Robillard est nommé à ce poste en remplacement du magistrat Lacroix

Québec, 10 (S.P.C.). — Me Joseph Aldéric Robillard, avocat de Montréal, est nommé président du tribunal des jeunes délinquants, à Montréal, en remplacement du magistrat Lacroix, démissionnaire.

Me L.-P. Gaisse, greffier de la Cour des sessions de la paix, remplissait les fonctions de président intérimaire du tribunal des jeunes délinquants depuis la démission de M. Lacroix.

M. Robillard faisait jusqu'ici partie de l'étude légale Robillard, Julien et Julien.

Le nouveau magistrat est né à Val-de-Rouille en octobre 1869. Il a fait ses études classiques au Séminaire de Ste-Thérèse et son cours de droit à l'Université Laval de Montréal. Il fut admis au barreau en 1895 et créa conseil du roi en 1912. Il fut associé avec feu le juge Robidoux, puis avec M. L. A. Rivet, maintenant magistrat, avant de devenir le chef de la société Robillard, Julien et Julien.

Dans le diocèse de Québec

CHANGEMENTS ECCLESIASTIQUES

Québec, 10 (D.N.C.). — Par décision de S. E. Mgr J.-M. Rodrigue Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, viennent d'être nommés: M. l'abbé J. Houde, de Saint-Benoît, curé à St-Joseph de Beauce; M. l'abbé O.-D. Roy, St-Philippe, curé à Saint-Benoît; M. l'abbé Désiré Chabot, de St-Luc, curé à Saint-Thomas; M. l'abbé Ph. Fortin, au repos, curé de St-Luc de Dorchester; M. l'abbé J. Rouleau, de Pintendre, curé à Sainte-Catherine de Portneuf; M. l'abbé J.-E. Poiré, de Lac Frontière, curé à Pintendre; Lévis; M. l'abbé Ovide Guay, vicaire à St-Henri, curé du Lac Frontière, Montmagny; M. l'abbé Emile Couture, vicaire à St-Bernard, desservant temporaire à St-Nazaire; M. l'abbé Théodore Trépanier, vicaire à St-Georges, vicaire à Ste-Marie de Beauce; M. l'abbé Georges Trépanier, vicaire à Ste-Catherine, vicaire à St-Cyrille de l'Islet; M. l'abbé Adrien Lanouette, vicaire à Loretteville, vicaire à Saint-Grégoire de Montmorency; M. l'abbé P.-G. Emond, vicaire à St-Grégoire, vicaire à Loretteville; M. l'abbé Napoléon Martin, vicaire à Ste-Marie, vicaire à Saint-Henri de Lévis.

Harry Roth sera condamné le 15

Harry Roth, l'un des quatre individus accusés d'avoir eu en leur possession des obligations d'une compagnie de gaz d'Indianapolis, obligations évaluées à \$57,000, qui avaient été volées à Madison, Indiana, a avoué sa culpabilité ce matin devant le magistrat Marin siégeant à la Cour des enquêtes. Le magistrat a décidé de prononcer la sentence de Roth le 15 mars. Le tribunal a été informé que Harry Roth, un autre des accusés, avouait sa culpabilité lors de l'examen volontaire que le magistrat a également fixé au 15 mars. J. Trudeau et Louis Smith, les deux autres prévenus, ont été condamnés à la fin de l'enquête préliminaire à subir leur examen volontaire le 15 mars.

La cause Price-Newsprint

Québec, 10. (D.N.C.). — Les procédures dans la cause de Price Bros. et les membres du Newsprint Institute a duré encore toute la journée, hier, en Cour supérieure. C'est la défense dirigée par M. Aimé Geoffrin, C.R., qui fait actuellement entendre des témoins. Me Geoffrin terminera probablement sa preuve dans le courant de cet après-midi, et, dès demain, Me Louis Saint-Laurent, C.R., le procureur de la poursuite, commencera à plaider. Les plaidoiries seront certainement la partie la plus intéressante du procès. Jusqu'ici, en effet, il est assez difficile de suivre le fil, au milieu des objections.

Mort de M. Paul Boselli

Rome, 10. (S.P.A.). — M. Paul Boselli, premier ministre d'Italie en 1916 et en 1917, est décédé aujourd'hui, à l'âge de 93 ans. Il avait démissionné en 1917, par suite de la défaite des Italiens à Caporetto.

Les chômeurs à Montréal

D'après les dernières statistiques, le nombre des chômeurs enregistrés dans les 35 quartiers de Montréal se chiffre maintenant à 34,791 contre 24,765, il y a deux semaines. Cette augmentation indique plutôt que le nombre de chômeurs ou semi-chômeurs qui avaient retardé de s'inscrire aux bureaux de placement, il y a deux semaines, y sont venus depuis.

Grève générale à Cordoue

Cordoue, Espagne, 10 (S. P. A.). — Une grève générale a été déclarée dans cette ville aujourd'hui. Néanmoins les boutiques restent ouvertes.

Le Japon prêt à négocier

Les autorités japonaises annoncent aux Chinois qu'elles sont disposées à commencer des pourparlers pour la paix conformément à la résolution adoptée par la Société des Nations, le 4 mars — La Chine exige d'abord le rappel des troupes nipponnes

Changhai, 10 (S.P.A.). — M. Mamoru Shigemitsu, ministre du Japon, a annoncé aux autorités chinoises et civiles, sont prêtes à commencer des négociations pour la paix, conformément à la résolution que l'Assemblée de la Société des Nations a adoptée le 4 mars.

Il n'y a pas de raison d'être d'anxiété au sujet de la situation au front, dit une note que le ministre a remise. Nous estimons qu'il est d'urgence nécessaire de conclure une entente définitive pour la cessation des hostilités. Nous pourrions ensuite débattre et déterminer des arrangements pour le rappel des troupes japonaises. Les autorités japonaises ont toujours présumé que les Chinois comprendraient l'attitude des Japonais en cette matière. N'ayant reçu aucune communication des Chinois depuis l'adoption de la résolution de la Société, les autorités désirent montrer d'une manière tout à fait claire qu'elles sont prêtes à négocier selon les données de la Société.

Le gouvernement de Nankin a répondu au ministre du Japon qu'il exige le rappel inconditionnel des troupes japonaises avant de commencer à négocier un armistice.

L'attitude de la S. D. N.

Genève, 10 (S.P.A.). — Le comité de rédaction de la Société des Nations est en train de définir l'attitude de la Société au sujet du conflit sino-japonais. Il paraît que la Société ne déclarera aucune entente avec la Chine pourrait conclure avec le Japon sous pression militaire.

D. Plourde devra payer M. H. Messier

Donat Plourde, autrefois promoteur de lutte au Marché Saint-Jacques, a subi son procès ce matin devant le magistrat Victor Cusson sous l'accusation d'avoir obtenu \$150 de M. Henri Messier, 4719, rue Fabre, sous de fausses représentations. Plourde avait déclaré à Messier, pour l'induire à lui consentir un prêt, que l'argent et les estrades au marché Saint-Jacques lui appartenaient alors qu'en réalité ces articles étaient la propriété de M. Tousaint Cousineau auquel il les avait vendus ou à M. Benudry qui les avait construits et pour lesquels il n'avait pas été payé.

Le juge Cusson a demandé à l'accusé s'il reconnaissait devoir \$150 à M. Messier, ce qu'il a admis. Le juge a alors décidé de remettre la cause à deux mois afin de donner le temps à Plourde de payer le demandeur.

Violent incendie à Rouyn

Rouyn, Québec, 10. (S.P.C.). — Un incendie d'origine inconnue a détruit hier deux hôtels, un magasin et quatre petites maisons de bois habitées par des prospecteurs. Au moment donné, on craint pour le bureau de postes et pour la succursale de la Banque Canadienne Nationale. Les hôtels appartenant à MM. Jack Ramor et John Tuskevitch et ils étaient évalués respectivement à \$15,000 et à \$20,000.

Le charbonnier désespéré

Halifax, 10. (S.P.C.). — L'équipage du charbonnier H. F. Debardeben, qui était le jouet des flots depuis plusieurs jours, après avoir perdu son gouvernail, a réussi de bonne heure ce matin à mettre ses chaloupes à la mer. Les trente-quatre hommes ont été recueillis par le cargo Loganbank, qui avait remplacé hier le paquebot Adriatic de la White Star, après du navire en détresse. Le Loganbank attend maintenant l'arrivée du garde-côte Ossipee, qui verra s'il y a moyen de trouver le charbonnier désespéré jusqu'au port le plus proche.

Sept cents pêcheurs sur un champ de glace

Helsingfors, Finlande, 10 (S. P. A.). — Environ 700 pêcheurs et une centaine de chevaux ont passé la nuit sur un immense champ de glace à la dérive dans le golfe de Finlande. Ce matin, de hardis bateliers ont réussi à ramener à terre une centaine de ces pêcheurs. La présence d'une multitude de glacons a empêché un bris-glace de se rendre au champ de glace. Deux avions lanceront des vivres aux pêcheurs.

Le Dail se réunira mardi

Dublin, 10. (S.P.A.). — Le cabinet de M. Eamon de Valera s'est chargé des départements de l'Etat libre, aujourd'hui.

Le Dail Eireann ne se réunira pas avant mardi. M. de Valera a annoncé qu'à la reprise, mardi, toutes les questions financières urgentes seront traitées, à cause de la proximité de la Saint-Patrick.

Bébé Lindbergh reste introuvable

La presse américaine continue à publier les rumeurs les plus fantastiques — Réponses évasives de la police — Mme Lindbergh ne semble pas malade — Mlle Gow est toujours chez les Lindbergh

Hopewell, New-Jersey, 10 (S. P. A.). — L'enfant de Lindbergh reste introuvable et la presse américaine continue à donner asile dans ses colonnes aux rumeurs les plus fantastiques. Les journalistes ont posé toute une série de questions aux policiers qui dirigent les recherches à Hopewell et ils n'ont guère reçu que des réponses évasives. Il ne semble pas que Mme Lindbergh soit malade car on l'a aperçue en compagnie de sa belle-mère, Mme Dwight Morrow, et de Mme Breckenridge, la femme de l'avocat du colonel Lindbergh.

Des policiers se sont rendus ce matin pour faire des recherches sur un train qui entrerait en gare de New-York venant de Chicago pour vérifier des rumeurs disant qu'il ramenait l'enfant, mais ils n'ont absolument rien découvert. On prétend qu'un nommé Morris Rosner, qui aurait des intelligences dans le monde de la pègre, se serait installé dans la demeure des Lindbergh avec quelques assistants pour diriger des recherches. Ce personnage aurait mis Lindbergh en contact avec Spitalé et Bitz et il lui aurait été recommandé par des gens en vue. Cette nouvelle n'a cependant pas été confirmée. Une autre rumeur veut que les ravisseurs aient fait savoir au colonel Lindbergh qu'ils ne croyaient pas encore prudent pour eux de négocier avec lui.

La bonne de l'enfant, Mlle Gow, est toujours chez les Lindbergh. Son ami, le marin "Red" Johnson, est toujours détenu par la police de Newark qui multiplie les interrogatoires. On a confronté son écriture avec les messages adressés à Lindbergh interceptés à Newark, à South Orange et à Hartford et il n'y a aucune ressemblance.

Une nouvelle de Londres dit que des détectives se préparent à fouiller les paquebots President Roosevelt et Ile-de-France à leur arrivée à Plymouth aujourd'hui au cas où le bébé aurait été emmené de l'autre côté de l'Atlantique. De plus, les Triganes des Etats-Unis doivent mettre toutes leurs tribus errantes à la recherche de l'enfant disparu.

Me Robert F. Miller, qui est l'avocat des Triganes américains depuis au-delà de 30 ans, a annoncé la nouvelle après avoir conféré avec le "roi" Léon Mitchell.

Les autos des ministres

Ottawa, 10. (D.N.C.). — Le gouvernement déposera un document montrant le nombre d'automobiles acquises pour le service public des ministres de 1919 à 1931. Le document contiendra aussi des renseignements concernant la marque de commerce de chaque voiture, le prix d'achat, le coût d'entretien, les frais d'essence et d'huile, les salaires des chauffeurs, les frais de dépréciation et de garage.

Un avis de motion demandant la production de ce document avait été inséré au feuilleton par M. George Spotton, député conservateur de Huron-Nord. Il ne se rapportait qu'aux années 1922, 1923, 1924, 1925, 1926, 1927, 1928 et 1929. M. Mackenzie King propose en amendement que le document doive aussi couvrir les années 1919, 1920, 1921, 1930 et 1931.

"Je crois que le très honorable chef de l'opposition aurait mieux fait de poser ses propres questions", déclare M. Spotton, lorsque le président de la Chambre lui demanda s'il approuvait l'amendement de M. King. L'amendement fut approuvé cependant.

M. Harrington se rend à Ottawa

Halifax, 10 (S.P.C.). — Le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. Gordon S. Harrington, et deux des membres de son cabinet sont partis pour Ottawa afin de demander au gouvernement fédéral d'aider la province à maintenir l'exploitation de la houille néo-écossaise au rang de grande industrie.

Les assurances sociales

Quels organismes rendront l'assurance-maladie et l'assurance-accident obligatoires?

Qui fera l'assurance-maladie et l'assurance-accident obligatoires? Voilà la question qui se pose après celle de savoir si elle sera libre ou obligatoire, à l'occasion de la reprise des séances de la Commission des assurances sociales de Québec sur les assurances sociales proprement dites. Afin de vulgariser ces importantes questions qui doivent intéresser tout le public, M. Edouard Montpetit, président de la Commission, a exposé les systèmes en vigueur dans les pays qui ont adopté ces assurances.

A l'heure qu'il est, dit-il, l'assurance-maladie est faite ici par les compagnies d'assurance (maladie et invalidité) types Metropolitan Life, Sun Life, Travelers et Confederation Life. Quelques-uns ont la fois l'accident et la maladie.

Un point important: l'assurance-maladie est aussi assurée par les mutualités comme les Artisans canadiens-français, les Forestiers catholiques, l'Alliance nationale ou par les Syndicats ouvriers. Voilà ce qui existe.

Or si, selon ce qui existe en Europe et d'ailleurs selon ce que la Colombie canadienne vient de décider en principe, on accepte l'assurance obligatoire, quels seront les organismes qui en seront chargés? Confiera-t-on cette assurance aux seules compagnies en faisant du même coup disparaître une bonne partie de l'activité des sociétés mutuelles? Placera-t-on les sociétés mutuelles sur le même pied que les assurances commerciales? Négligera-t-on et les unes et les autres pour établir des caisses d'Etat régionales?

Les trois systèmes existent en Europe. En Angleterre, les assurances commerciales font à peu près 50 pour cent de l'assurance-maladie-obligatoire. Le reste est confié à des sociétés dites approuvées dont beaucoup sont d'anciennes sociétés mutuelles — par conséquent on a gardé en Angleterre les sociétés mutuelles.

En France, on a eu recours aux sociétés mutuelles déjà existantes ou à l'autorité des caisses syndicales, confessionnelles et d'Etat.

Dans les pays reconstitués après la guerre, on trouve la caisse régionale et indépendante.

La question se résume donc à ceci: ou bien négliger les compagnies d'assurance et les mutualités en établissant des caisses d'Etat régionales, ou bien utiliser nos institutions en leur confiant à des taux convenables l'assurance obligatoire.

La neige à Québec

Québec, 10 (D.N.C.). — Une tempête de neige a fait rage sur notre district depuis lundi dernier. Elle a été accompagnée d'un vent violent qui souffle encore avec une certaine force ce matin. Aujourd'hui, le froid est plus vif et le ciel reste nuageux. La chute de neige s'est répartie comme suit durant les trois jours, jusqu'à 8 heures hier soir:

Lundi: 1.3 pouce;
Mardi: 5.5 pouce;
Mercredi: 6.3 pouce.

La plus forte bordée de neige que nous ayons eue en 1931-32 s'est produite le 8 février dernier, alors qu'il est tombé exactement 7.4 pouce de neige. Depuis le début de l'hiver jusqu'à 9 mars, c'est-à-dire hier, nous avons eu en tout 89.4 pouce de neige.

Pendant la même période, l'hiver précédent, il en était tombé 113.1 pouce. Le mois de janvier qui a été, comme on le sait, un véritable prolongement de l'automne, est surtout responsable de la diminution enregistrée cette année dans la chute de neige.

"Nord-Sud", de Léo-Paul Desrosiers

EST EN VENTE AU DEVOIR, A \$1.00 L'EXEMPLAIRE

Faites-vous un devoir d'avoir dans votre bibliothèque ce beau roman canadien que la critique accueille avec des louanges unanimes. Jean Béraud, Pierre Duvall, Antonin Proulx, Francoeur, Valombre, Louis Dantin, tous confessaient pour ce nouveau livre une admiration presque sans réserve.

Empruntez-vous de l'acheter et de reconnaître avec votre encouragement matériel le mérite de l'auteur. Service de librairie du Devoir.

Le corps de Briand transporté au Quai d'Orsay

Paris, 10 (S. P. A.). — Le corps d'Arliste Briand a été transféré aujourd'hui au Quai d'Orsay pour une cérémonie que les témoins spontanés des Parisiens qui s'arrêtaient sur les trottoirs et se découvraient. Le premier ministre Tardieu et d'autres ministres feraient partie du cortège. Le corps sera exposé dans le Salon de l'Hologne au Quai d'Orsay jusqu'aux funérailles, samedi.

Le budget anglais

Londres, 10. (S.P.A.). — M. Stanley Baldwin, lord président du Conseil, a annoncé aujourd'hui à la Chambre des Communes que le budget sera révélé au Parlement le 19 avril.

Quelques vedettes fléchissent

Le marché local n'a pas été actif et n'a donné lieu à aucune tendance particulière. Dans l'ensemble il a été ferme quoique certaines vedettes aient légèrement fléchi.

Brazilian a fléchi de 1-4 à 14-8. Nickel de 3-8 à 9-5-8 et National Steel Car d'une fraction. Pacific Canadian s'est un peu avancé puis est revenu à 30 1-2.

Le marché des changes

Cote des devises étrangères fournies par la maison L.-G. Beaubien et Cie, banquiers et agents de change.

Les albums d'Henri Julien

L'une des séries est déjà épuisée

Nos clients ont fait si bon accueil aux albums du grand artiste canadien Henri Julien, que l'une des séries, l'édition reliée toile, est déjà épuisée. Il reste, cependant, l'édition brochée et l'édition reliée cuir souple. Dans ces beaux volumes sont reproduits les compositions et des croquis de l'artiste. Ils furent publiés en 1916 par le comité Henri Julien sous la présidence honoraire de sir William Van Horne et la présidence active de sir Hugh Graham, (depuis, lord Atholstan). On y trouve un historique de l'album et des articles d'appréciation sur l'art et la personnalité de Julien.

Ces volumes, papier couché, format 10 1/2 x 14, ont plus de 200 pages et pèsent 5 livres aux environs.

L'Album broché, \$5.00 au comptoir; \$5.50 par la poste.

L'Album relié cuir souple, \$10.00 au comptoir; \$10.50 par la poste.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 430 Notre-Dame est, Montréal.



L'HEURE

Pendant que l'homme sommeille ou s'agite, l'heure passe sur sa vie! L'heure! cette coupe dorée et profonde où, assise, l'homme trempe la lèvre et boit le breuvage délicieux ou amer de ses jours; cette onde calme ou orageuse venant de la grande source des ans; ce fil plus ou moins soyeux qui lentement se déroule du misérable écheveau de l'avenir et qui, sous le doigt fragile ou ferme du présent, tisse aussi le passé!

L'heure n'est-elle pas une goutte d'eau dans l'océan des mondes? un simple brin d'herbe au milieu d'une nature entière? une humble violette perdue dans les parterres, une étoile filante au sein d'une immensité? et cependant, n'est-elle pas parfois des profondeurs, des parfums incomparables, des puissances infinies? Habillée de mauve ou de bleu, elle est revêtue d'un bienfait et quand, dans les abîmes des choses vécues, il lui faut redescendre, elle s'enveloppe de la parure de l'âme qu'elle a frôlée de son souffle hâtif.

L'heure qui passe, tour à tour nous grise ou nous meurt, nous nous presse et nous attire pour nous mieux flageller ensuite. Parfois, elle a le rythme joyeux des clochers en fête, trop souvent elle égare son glas mélancolique dans les coeurs affolés — on se penche vers elle pour écouter le poème exquis et envoiement échappé de sa lèvre, et déjà la romance s'achève. Tantôt elle sème la douleur et le désenchantement, tantôt elle s'approche plus tendre et d'un geste irrésistible, nous console, nous fait oublier. Elle se plaît à être douce comme la voix d'un enfant, ou aussi grave que la parole du vieillard. Audacieuse souvent, elle affronte la faiblesse humaine de ses brusqueries soudaines, martelant le moment heureux pour le mieux vaincre et anéantir.

L'heure est si bonne quelquefois, qu'on la voudrait voir se prolonger toujours, mais tel alcyon agile planant vers les altitudes, elle file légère, sans un mot d'adieu, avec tous ses bonheurs, puis vient l'heure méchante, mesquine, faite d'angoisse et de toute la grisaille de la vie, celle qui pèse lourdement et semble ne s'achever plus, — pendant que l'âme attend et souffre. L'heure songe-t-elle qu'elle a déjà trop duré?

Sur la vie de l'homme passe aussi l'heure silencieuse, sans geste, celle qui à peine l'effleure d'un coup d'aile, ne laissant aucun parfum, dessinant sa frêle image au cadavre de sa vie. C'est alors l'heure indolente où l'âme vit tout simplement, sans effort et sans désir, ainsi inconsciente que les blonds épis respirant l'atmosphère paisible des soirs d'été ou buvant la rosée des matins. Pas une émotion ne la fait palpiter, elle ressemble à un vieux livre trop souvent relu ou à un vieil oncle dont les cordes plus jamais ne vibrent. L'heure que ne trouble pas ce pas monotone et régulier de l'heure se sent enivrer d'un mal enivré et s'en lasse comme d'un cadran qui ne marche plus — tant il est vrai que l'homme a besoin de s'émouvoir et d'être ballotté, tant il est nécessaire pour lui de chanter ou de gémir, et de sentir ardemment l'étreinte du Temps pour avancer et gravir.

Que l'heure nous enchante ou nous attriste, qu'elle nous caresse ou nous broie, qu'elle nous apaise ou nous révolte, fuir-elle recueillie ou tourmentée, porteur d'un plaisir ou d'un deuil, marquée d'un sourire ou d'une ironie, elle est un bienfait, un legs, elle vaut une éternité!

Mars 1932. R. RANTE

Vêtements de deuil

"Une mort survint dans notre famille et je dus porter le deuil. Ne pouvant guère tout acheter tout en noir, je considérais de tendre ce que j'avais. Je consultai notre pharmacien qui me conseilla d'employer les Teintures Diamond. Tout devint magnifique: manteaux, robes de laine, bas, etc. J'ai appris, depuis à apprécier l'excellence de la Teinture Diamond noire. J'essayai une autre teinture noire, et le résultat fut impossible. Je dus me procurer la Diamond et refaire le travail. Récemment, j'ai tenté mes rideaux d'une belle nuance rose et d'une carpe d'un beau grenat avec les Teintures Diamond. Elles font réellement économiser de l'argent, et ce sont les plus belles teintures qui se puissent acheter à prix d'argent, j'en suis convaincu."

Mme G. K. L., Montréal.

La mode printanière pour les jeunes

CE QU'EST LA MODE ENFANTINE ACTUELLE — ROBES ET MANTEAUX DE FILLETES — LE VETEMENT DU GARÇONNET

Quelques particularités de la mode enfantine actuelle. — Si nous étudions les détails des façons, ne constatons-nous pas également que les particularités de la mode qui nous intéressent aussi nombreux sur les robes de leurs fillettes? Les tailles y sont courtes, formant des corsages plats, boutonnés derrière, ou des boléros arrondis et écourtés sur une blouse en autre tissu. Des boutons ferment le corsage en avant et en descendant parfois tout le long de la jupe de forme princesse.

Nombreux sont les mélanges de tissus de plusieurs tons, faisant au corsage un empilement clair dans le haut, empilement qui souvent nous retrouvons en haut de la jupe. Notons ici combien ce mélange de tissus de coloris différents peut apporter d'aide alors qu'il s'agit de réparer un costume, d'allonger une robe, etc. Il n'est d'ailleurs pas indispensable que, pour cette façon, soient employés deux tissus unis; on peut aisément utiliser écossais, damier, rayure, pied-de-poule et associer l'un ou l'autre de ces genres à un tissu de teinte unie.

Cette mode de marier les tissus divers trouve encore son application alors qu'il s'agit de la confection des tailleurs de mode printanière. Sur les robes des mamans, triomphe cette jeune coquetterie de la veste de couleur différente de la jupe, veste que l'on fait en tweed, en flanelle, en homespun, en drap, en molleton, en écossais, en pékin, et que l'on agrément de gros boutons de métal. La jupe qui accompagne la jaquette est en tissu d'autre couleur, avec gros pli rond devant et ceinture en lainage boutonnée à la blouse, ou bien avec bretelles remontant sur la blouse, ou encore avec corsage sans manches passé sur une blouse claire.

Les jeunes. — Pour habiller les moins de dix ans, on aime la robe droite plissée, montée au-dessus de la taille à un empilement qui, par son importance, rappelle la façon des corsages 1848; les manches, pour cette saison, se font en général assez courtes et plates. C'est surtout lorsqu'il s'agit de la robe habillée, de la robe de mousseline et de taffetas que la mode adopte la manche ballon.

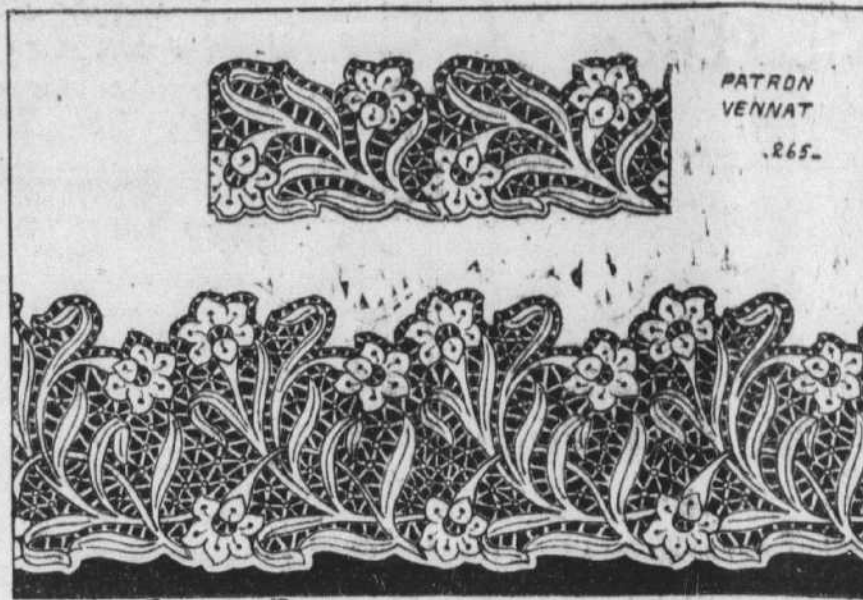
Pour ces robes simples des volants légers: crêpe, marocain, laine, crêpe, romain, mousseline de laine, des popelines, des serges, des cachemires. Les nuances employées sont le vert, le grenat, le rouge et le beige. Les garnitures solides, le plus couramment utilisées à propos de toilettes quotidiennes, sont les points lingerie, le croquet, les jours et les découpés en dents rondes ou acérées.

Les robes parées se font en georgette, en crêpe de Chine, en voile de soie, en crêpe imprimé, en taffetas, avec ruches, petits volants de valenciennes. La mode des rubans et des noeuds qui sevit sur la toilette des grands sevit aussi sur les robes de nos petites sous la forme de noeuds papillon posés sur les épaules, ou d'une large ceinture drapée venant se nouer en arrière et retombant en longs pans sur la jupe.

Nos fillettes — Mais voici que notre fillette grandit, qu'elle devient coquette et que, déjà, elle a fait sa première communion. Il n'est plus question de porter la robe droite; mais, au contraire, d'accuser la ligne de la ceinture. La robe est faite maintenant d'un corsage à taille et d'une jupe dont le point de réunion est indiqué par une ceinture de verni, de cuir ou de tissu. Quelquefois la robe est faite d'une jupe seule, portée avec une blouse ou un chandail; les deux mignons vêtements se font également, pour la blouse, en crêpe romain de laine; pour le chandail, en jersey de laine.

Avec les tenues habillées, en georgette, en crêpe, en soie, en voile, en crêpe imprimé, les façons sont plus travaillées et suivent les indications de la mode actuelle. C'est dire qu'on fait beaucoup de jupes à petits plis, de ruches, de cols, de fichus croisés faisant ceintures, de petits volants disposés en biais, de noeuds de ruban, de fron-

OCCUPONS NOS LOISIRS



No 265—Bas de surplus Les Lys, joli dessin de broderie romaine. Patron à tracer, 25c; perforé, 75c; au fer chaud, 3 verges pour le bas et 2 verges pour le haut, 50c. Tout estampé sur pure toile fine suivant qualité, \$5.00 ou \$7.00. Coton M. F. A. pour la broderie, 45c. Catalogue de Broderie, 20c; Album de Layette, 15c. Revue Mensuelle de Broderie et Musique, 12c l'abonnement par an.

Coupon de patrons VENNAT

10 mars 1932

Ci-inclus.....pour patrons Nos.....

Nom.....

Adresse.....

Adresser toutes commandes au "Devoir", 430 Notre-Dame est, Service des patrons, le "Devoir", Montréal.

Bon à savoir

POUR FAIRE DURER LES SEMELLES DE SOULIERS

Quand vous avez porté vos souliers pendant quelques jours et que la semelle a perdu le glacé du neuf, brossez-la et enduisez-la d'une couche de vernis copal. Laissez sécher (cela demande un certain temps). Il y a des personnes qui renouvellent jusqu'à trois fois l'opération. Les chaussures ainsi traitées préservent, après un an d'usage, des semelles presque intactes. Vite, essayez.

PARFUMEZ VOTRE LINGE ECONOMIQUEMENT

Faites bouillir, avec le linge que vous avez mis en lessive, un chapelet de racine d'iris. Le linge conservera longtemps ce parfum et vous pourrez vous servir à plusieurs reprises de la même racine.

LE THE DE POMMES

Epluchez et coupez en petits dés trois ou quatre pommes reinettes; ajoutez deux ou trois morceaux de sucre. Sur le tout, versez deux verres d'eau bouillante; laissez infuser une heure et passez. Vous obtiendrez ainsi une boisson qui conviendra particulièrement aux convalescents et aux personnes aux intestins délicats.

LES MAINS DOUCES

Les soins donnés au ménage abiment les mains les plus belles. Pour les conserver, employer de la poudre d'amidon mouillée de glycérine, mélange auquel on ajoutera quelques gouttes de teinture de benjoin.

LAIT POUR LE TEINT

Piler dans un mortier de marbre: 1 once d'amandes douces, 4-15 once d'amandes amères; puis, verser peu à peu 5 onces d'eau de rose, passer cette liqueur et ajouter quelques gouttes de benjoin.

POUR REMPLACER LE TAPIOC

Rapez quelques pommes de terre; jetez cette purée crue dans du bouillon très chaud et remuez vite; laissez cuire dix minutes; vous aurez un potage qui vous donnera l'illusion absolue du tapioca et qui sera, lui aussi, très nourrissant.

Partie de cartes

Le 30 mars, à 8h. 30 p.m., à la salle des Chevaliers de Colomb, 1191 rue de la Montagne, aura lieu une partie de cartes sous la présidence du Docteur et de Mme Baril, pour le comité de fonds de secours de l'Association Jeanne-Mance de l'Hôtel-Dieu.

Le 30 mars, à 8h. 30 p.m., à la salle des Chevaliers de Colomb, 1191 rue de la Montagne, aura lieu une partie de cartes sous la présidence du Docteur et de Mme Baril, pour le comité de fonds de secours de l'Association Jeanne-Mance de l'Hôtel-Dieu.

Le 30 mars, à 8h. 30 p.m., à la salle des Chevaliers de Colomb, 1191 rue de la Montagne, aura lieu une partie de cartes sous la présidence du Docteur et de Mme Baril, pour le comité de fonds de secours de l'Association Jeanne-Mance de l'Hôtel-Dieu.

Le 30 mars, à 8h. 30 p.m., à la salle des Chevaliers de Colomb, 1191 rue de la Montagne, aura lieu une partie de cartes sous la présidence du Docteur et de Mme Baril, pour le comité de fonds de secours de l'Association Jeanne-Mance de l'Hôtel-Dieu.

Le 30 mars, à 8h. 30 p.m., à la salle des Chevaliers de Colomb, 1191 rue de la Montagne, aura lieu une partie de cartes sous la présidence du Docteur et de Mme Baril, pour le comité de fonds de secours de l'Association Jeanne-Mance de l'Hôtel-Dieu.

PETITES AFFICHES

— Tarif —

TOUTES DEMANDES — Locations, maisons, chambres, magasins, etc. — A vendre, perdu, trouvé, etc. — 1 sou le mot, minimum 25 sous. — La même annonce, un mois, remise de 10%. — NAISSANCES, DECES, MARIAGES, MORTS, etc. — 50 sous par insertion. — CARNET MONTAIGNI, etc. — \$1.00 par insertion.

A LOUER

Logements, 3, 7 et 9 pièces, chauffés, frigidaire, incinérateur, eau chaude à l'année, rue Sherbrooke est, 2178. Tél. CH. 3084. 14-3-32

EMPLOI DEMANDE

Dame possédant bonnes références, les deux langues, demande emploi de confiance pour mal prochain, dans maison d'affaires, hôtel, maison privée ou d'enseignement. Ville ou campagne. Ecrire à Casier No 51, le Devoir.

LOGEMENT DEMANDE

Logement de 4 pièces, situé entre Craig, Ontario, St-Laurent et Papineau. S'adresser par lettres à 1104 est, rue Dorchester. J.N.O.

LOGEMENT A LOUER

3655 Montana, 7 pièces, propre, 2ème étage, très bon marché. S'adresser E. Bourcier, Wilbank 4718, le soir, ATLANTIC 3435. J.N.O.

Etablie depuis 40 ans, la Pharmacie Laurence

a toujours maintenu son cachet professionnel. Elle s'est spécialisée dans la préparation des médicaments et des prescriptions médicales. Oxygène pur. Toujours un diplômé en charge. Livraison rapide par toute la ville.

Tél: HA 7907

ANGLE ST-DENIS ET ONTARIO

Le soin des malades

Un livre très pratique concernant le soin des malades vient d'être publié par une religieuse de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Il s'adresse non seulement aux gardes-malades faisant du service dans les hôpitaux, mais aussi aux familles, dans lesquelles on est un jour ou l'autre obligé de donner soi-même aux malades des soins prescrits par les médecins.

"Principes élémentaires concernant le soin des malades — Cours de technique", tel est le titre de ce nouveau volume, lequel comprend une foule de bons conseils sur les traitements de tous genres et leur application, avec une quantité de photographies à l'appui. C'est un livre indispensable tant aux hospitalières qu'aux personnes auxquelles le soin d'un malade est confié dans une famille privée.

En vente à la Librairie du Devoir: \$1.25 au comptoir, \$1.35 franco.

Le Manuel de diététique

Pendant le carême, bien des maitresses de maison sont embarrassées au sujet de la préparation des repas. Il y a une réponse toute prête à tous leurs problèmes: c'est le "Manuel de diététique" des Révérendes Soeurs Grises. On trouve dans ce volume quantité de recettes de plats pour les jours maigres comme pour les autres jours du carême, et tous plus succulents les uns que les autres. En vente à la Librairie du DEVOIR, \$1.10 l'exemplaire.

Institut pédagogique

LE SAMEDI, 12 MARS 1932

M. l'abbé J.-O. Maurice étant retenu à l'Hôtel-Dieu, le cours de pédagogie du 2ème samedi du mois n'aura pas lieu.

CLASSE DE LICENCE

9h.: Philosophie, M. l'abbé Pienneult.
10h. 15: Biologie, M. L.-J. Dalbis.
SALLE DE CONFERENCES
9h.: Cours de Perspective: Sr Marie des Victoires, S.S.C.
2h.: Mère Marie Gerin-Lajoie.
3h.: Rév. Père Chagnon, S.J.
4h.: M. Guy Vanier.

Chez les employés de magasins

Ce soir grande partie de cartes de l'Association Professionnelle des Employés de magasins, sous la présidence de M. le chevalier Albert Dupuis, président de la maison Dupuis Frères, de Mme Dupuis, de M. Dugal, vice-président de la maison Dupuis Frères et de Mme Dugal.

Cette partie de cartes sera donnée dans les salons de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste au bénéfice des œuvres de l'Association.

CHEZ EATON

Dans la

GALERIE

DES

BEAUX-ARTS

la peinture fameuse

"LE RETOUR DU CALVAIRE"

par

HERBERT SCHMALZ

Cette peinture fut montrée, par Ordre Royal, à la Reine Victoria et la Famille Royale au Palais Windsor. Depuis sa présentation initiale, elle a été admirée par quinze millions de personnes. C'est une représentation puissante et sympathique du retour des pleureurs de la scène du Calvaire.

Cinquième étage, rue Sainte-Catherine

THE T. EATON CO. OF MONTREAL LIMITED

Pour vaincre un rhume, il faut vaincre l'Acidité!



Voici comment enrayer le rhume en 10 MINUTES

Les médecins disaient autrefois d'opposer la diète à la fièvre et une abondante nourriture au rhume. Aujourd'hui, ils disent d'opposer aussi la diète au rhume. Ce sont les médecins modernes qui ont raison. On ne devrait pas trop manger quand on a le rhume. Pourquoi?

Parce qu'il est bien certain que l'estomac est DÉJÀ SURCHARGÉ D'ACIDES.

La meilleure chose à faire, AUSSITÔT QU'ON SENT L'APPROCHE DU RHUME, c'est de prendre deux cuillerées à thé de SEL ABBEY dans un demi-verre d'eau. Ensuite en prendre une autre cuillerée dans un peu d'eau toutes les quelques heures TANT QUE LE RHUME N'A PAS ÉTÉ DÉLOGÉ DE L'ORGANISME.

Trop d'acide dans l'estomac est une invite au rhume. Les acides offrent un champ propice au rhume... le rhume se développe dans un corps acide. L'ABBEY constitue le moyen le plus rapide et le plus aisé d'AVOIR RAISON de cet excès d'acides.

L'Abbey est reconnu depuis 50 ans comme le breuvage effervescent par excellence du Canada. Des milliers de gens en prennent TOUS LES MATINS. Ce sont là des sages, qui prennent soin de leurs corps; admirons-les. Ils savent que la BONNE SANTÉ SE TRADUIT par de grands SUCCÈS FINANCIERS. Ils savent que la PROPRIÉTÉ INTERNE contribue à l'attrait EXTERNE.

et un pourcentage des bénéfices sera employé à venir en aide aux employés de magasins sans travail.

On est prié d'emporter cartes et marqueurs.

"L'Etat"

COMPTÉ RENDU DE LA SEMAINE SOCIALE D'OTTAWA

Le compte rendu de la dixième Semaine sociale du Canada, tenue en août dernier à Ottawa et consacrée à l'Etat, vient de paraître.

C'est un grand volume in-8 de près de 100 pages, où l'auteur a écrit, avec ses origines, ses droits, ses devoirs, ses relations avec les autres pouvoirs, ses interventions nécessaires et limitées, sa pro-

tection de la famille et des faibles, etc. — ses études par des maîtres, soucieux à la fois des principes et des faits.

Ce n'est ni le socialisme ni le libéralisme qui s'inspirent ces conférences, mais la doctrine sociale catholique, telle que promulguée dans les encycliques des Papes. Et cette doctrine ne se contente pas de l'énoncé, mais elle l'applique aux réalités de leur pays, à la constitution, aux problèmes, à la vie du Canada.

Ce double souci de la doctrine et des faits donne à ce volume sa principale valeur: une valeur unique qu'on ne rencontre pas dans d'autres ouvrages traitant avec compétence le même sujet, mais pensés et écrits à l'étranger et incapables par conséquent de passer de la théorie aux applications pratiques canadiennes.

Toute bibliothèque sérieuse se doit de posséder ce volume. On peut se le procurer au Service de Librairie du Devoir, 430 rue Notre-Dame est, Montréal, \$1.50 l'exemplaire, \$1.65 franco.

Feuilleton du "Devoir"

L'AUBE SE LEVE

par Clément d'OTHE

16 (suite)
Instinctivement, Germaine plie les genoux et tend les mains. Elle est peu portée à la piété, n'ayant eu personne pour développer en elle le germe précieux de la foi, mais elle apporte une âme droite, pleine de bonne volonté, de cette bonne volonté agréable à Dieu.
Et voilà qu'elle goûte l'apaisement, elle prie vraiment, non avec des formules toutes faites, elle prie avec des mots qui viennent du plus profond du coeur.

Elle ne sait discerner ce qui l'émue ainsi.

Elle est à ses pieds, à lui, et s'y repose.

"Épargnez-la et faites-la vôtre", avait écrit Bernard ce soir-là.

...Non, Dieu ne l'épargnait pas, mais il l'attristait invinciblement.

V

LA TENTATION

Le coquet avril apportait avec lui des effluves de renouveau. Son ré-

phir, parfumé de tous les boutons épanouis, annonçait le printemps.

Un gai soleil se jouait sur la terre en éveil, les gouttes de rosée que les dernières giboulées de mars laissent au calice des fleurs, ressemblaient à des larmes d'enfant lorsqu'elles coulent entre deux sourires.

Une surabondance de vie montait de partout, et Germaine Lhormond se laissait pénétrer, envahir par cette douceur de la nature en fête, ouvrant son âme à d'indéfinissables aspirations.

Sa jeunesse triomphante rêvait à d'éternels printemps, sans hivers, sans neiges, sans autans... rêves bien doux, faits à l'aurore de la vie et qui parfois s'achevaient en cauchemar!

Elle allait chez Paule.

Depuis que celle-ci avait dit: "Puisque vous trouvez qu'il fait chaud et gai chez nous, venez donc à la maison vous égarer en vous réchauffant", Germaine usait de l'invitation, et quittait souvent le somptueux hôtel paternel pour se

rendre avenue des Tourelles.

Ce tantôt, la jeune fille se hâta; la joie qu'elle sentait en elle lui donnait des ailes.

Elle arriva chez son amie le teint rosé par la course, les yeux rieurs.

— Déjà au travail!

— La vente de charité approche, il faut se hâter d'achever les travaux.

— Alors, donnez-moi vite ma tâche.

Ce disant, elle avait enlevé son chapeau, ses gants, et s'asseyait au milieu du groupe.

Elle retrouvait là les jeunes filles qui avaient fêté Sainte-Catherine l'an dernier, et aussitôt un souvenir lui vint.

Les regardant les unes après les autres:

— Nous voilà réunies comme au soir du 25 novembre; vous rappelez-vous?

— Oui, mais Monique est absente!

— Espérons qu'elle va nous rejoindre vaillante, du Midi.

— Elle est trop atteinte! Il faut

— Vous le voulez?

— Oui.

La jeune fille tira de son sein une longue enveloppe parfumée et l'offrit à Paule:

— Tenez, lisez. Moi je ne pourrais peut-être pas aller jusqu'à la fin.

Avec le calme qu'elle apportait en toutes choses, la sœur de Bernard déplia les feuillets.

Aussitôt les ouvrages tombèrent, abandonnés sur les genoux, et, suspendus aux lèvres de leur amie, elles écoutèrent religieusement cette lecture:

— Ma bien chère Suzanne,

"C'est au milieu d'une retraite fleurie que j'ai placé ma table et mon écrivain, espérant qu'un peu de parfums qui m'enivrent iront jusqu'à toi. Ils te porteront l'air enbaumé de Née la belle, ils te porteront surtout mes pensées, mon souvenir fidèle.

"Puisque, sur la dernière lettre, tu m'as sommée de te donner de mes nouvelles, "in extenso", je réponds à ta sommation et aborde en tout premier lieu ce banal sujet.

— A quoi bon? Tenez, regardez donc sur le Mail, les bourgeois éclatent aux branches des arbres; sous chaque bosquet se cache un nid; la joie de vivre jaillit de partout... et vous voudriez endeuiller ce paysage! Nous attrister nous-mêmes!... Encore une fois, à quoi bon?

Germaine se fit pressante:

— A quoi bon? dites-vous? Mais nous aussi, nous l'aimons, cette chère Monique.

— Vous le voulez?

— Oui.

La jeune fille tira de son sein une longue enveloppe parfumée et l'offrit à Paule:

— Tenez, lisez. Moi je ne pourrais peut-être pas aller jusqu'à la fin.

Avec le calme qu'elle apportait en toutes choses, la sœur de Bernard déplia les feuillets.

Aussitôt les ouvrages tombèrent, abandonnés sur les genoux, et, suspendus aux lèvres de leur amie, elles écoutèrent religieusement cette lecture:

— Ma bien chère Suzanne,

"C'est au milieu d'une retraite fleurie que j'ai placé ma table et mon écrivain, espérant qu'un peu de parfums qui m'enivrent iront jusqu'à toi. Ils te porteront l'air enbaumé de Née la belle, ils te porteront surtout mes pensées, mon souvenir fidèle.

"Puisque, sur la dernière lettre, tu m'as sommée de te donner de mes nouvelles, "in extenso", je réponds à ta sommation et aborde en tout premier lieu ce banal sujet.

— A quoi bon? Tenez, regardez donc sur le Mail, les bourgeois éclatent aux branches des arbres; sous chaque bosquet se cache un nid; la joie de vivre jaillit de partout... et vous voudriez endeuiller ce paysage! Nous attrister nous-mêmes!... Encore une fois, à quoi bon?

Germaine se fit pressante:

— A quoi bon? dites-vous? Mais nous aussi, nous l'aimons, cette chère Monique.

"Physiquement, je vais de plus en plus mal; une toux insupportable me déchire la poitrine nuit et jour.

"Le jour, je supplie mon père de se promener, le persuadant que rien ne me sera plus agréable qu'une gerbe de fleurs champêtres, cueillies par lui.

COMMERCE ET FINANCE

LES NOUVELLES EN RACCOURCI

Le blé

Le marché du blé a été assez vigoureux hier et les cours se sont avancés de quelques fractions à Winnipeg. On rapporte que les ventes pour exportation se sont établies aux environs de trois quarts de million de boisseaux au Canada et d'environ 250,000 boisseaux aux Etats-Unis.

Building Products

Au cours de l'assemblée annuelle des actionnaires de Building Products, hier, le président, M. W. R. McNeil, a déclaré que le volume d'affaires de la compagnie en mars est très bon pour l'état actuel des affaires et qu'il dépassera les résultats obtenus pendant le mois correspondant de 1931.

Emission de la Saskatchewan

A la suite du succès des émissions obligataires de ces derniers temps, la province de la Saskatchewan profite de la situation et lance aujourd'hui une émission au montant de \$4,000,000 6%, 20 ans. Cette émission est offerte au prix de 94.45 pour rapporter 6.50%.

Le prêt

Dans une étude de la situation dans le transport du fret au Canada, M. J. Lambert, Payne, d'Ottawa, qui en a été nommé l'administrateur, déclare qu'il y a une amélioration apparente. Dans les deux dernières semaines de février, le nombre des wagons chargés est de 10% de moins que pour la période correspondante de 1931, mais la diminution est dans l'est du pays exclusivement, les provinces de l'ouest étant en augmentation. C'est là généralement un bon signe de reprise dans les affaires parce que toute amélioration dans les provinces de l'ouest a pour effet d'augmenter l'activité dans l'est industriel.

Taux réduit

Comme la chose était quelque peu prévue à la suite de l'avance considérable du cours de la livre sterling sur le marché mondial, la Banque d'Angleterre vient de réduire de 5 à 4% son taux de réescompte. Pour la deuxième fois en quelques semaines, cette institution baisse son taux de 1%, contrairement à sa pratique passée de ne baisser son taux de réescompte que graduellement, par fraction. Dans les milieux financiers, on en conclut que les administrateurs de l'importante organisation bancaire, qui sont des gens bien renseignés, considèrent que la situation financière s'améliore sérieusement.

On rapporte maintenant de Londres que l'effort des autorités britanniques et de la Banque d'Angleterre consistera à empêcher l'avance de la livre sterling afin de ne pas nuire à la reprise du commerce d'exportation de la Grande-Bretagne.

Le cuivre

A la suite de la conférence des producteurs de cuivre, il y a quelques mois, on avait décidé de réduire la production actuelle à 26 pour cent de la production normale. De New-York où les producteurs sont encore en conférence, on rapporte que tous sont disposés à la réduire à 20 pour cent et que des efforts sont faits pour la réduire à 15 pour cent.

Aujourd'hui, quoique le prix officiel de Copper Exporters soit de 5-5.8 sous la livre pour livraison aux ports européens, certains offrent le métal rouge en quantités limitées à 6-1.4 sous.

Prudential Trust

A la réunion annuelle du Prudential Trust, hier, M. B. Hal Brown a été élu président, tandis que les deux vice-présidents sont MM. Paul Galibert et H. N. Chauvin, c.r. Les autres directeurs sont MM. Gordon Hyde, c.r., le brigadier-général G. Eric McQuig, Ralph Locke, Frank Carroll, Philip S. Ross et G. H. Cook.

Le papier

On se prépare, d'après certains rapports, à augmenter la production du papier dans la région du Saguenay. Consolidated Paper Co., qui a fermé récemment son usine de Shawinigan, concentrerait plus sa production aux usines de Port-Alfred. Price Bros. aurait aussi décidé d'augmenter sa production notablement.

Nouveau président

M. William A. Irvin a été élu président de la U. S. Steel, en remplacement de M. A. J. Farrell qui prend sa retraite.

Les chaus

La production des chausures au Canada en janvier, en diminution sur le mois de décembre, a été notablement plus grande qu'en janvier 1931. Elle s'est établie à 1,112,192 paires contre 1,133,534 en décembre et 984,924 en janvier 1931. Nos importations ont diminué de 28,849 paires en janvier 1931 à 9,871 en janvier dernier.

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L.-C. Beaubien)

Ventes Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi	Chang.
10 Abitibi P. and P.	3	—	—	3	—
5 Alb. Pac. Grain	4 1/2	—	—	4 1/2	—
40 Asbestos Corp.	20	—	—	20	—
49 Bell Telephone	110	—	—	110	—
356 Brazilian Traction	14 1/4	14 1/4	14 1/8	14 1/4	—
30 Can. Car and Found.	6 3/4	—	—	6 3/4	—
50 Can. Ind. Alcohol	1 1/8	—	—	1 1/8	—
345 Can. Pac. Ry.	20 3/8	20 3/8	20 1/2	20 3/8	—
100 Cockshutt Plow	5 1/4	—	—	5 1/4	—
15 Can. Smelting	72 1/2	72 1/2	72	72	—
15 Dryden	1 1/4	—	—	1 1/4	—
5 Eastern Dairies	10 1/2	—	—	10 1/2	—
20 General Steel Wares	2 1/4	2 1/4	2	2	—
10 Foundation	9	—	—	9	—
187 Int. Nickel	9 3/4	9 3/4	9 1/2	9 3/4	—
35 Lake of the Woods	5 1/2	—	—	5 1/2	—
10 Massey-Harris	3 3/8	—	—	3 3/8	—
50 McGill Frontenac	9 3/8	—	—	9 3/8	—
40 Mont. Power	36	—	—	36	—
75 National Steel Car	11 3/4	11 3/4	11 1/8	11 3/4	—
100 St. Lawrence Corp.	80	—	—	80	—
10 Sherwin Williams	12 3/4	—	—	12 3/4	—
PRIVILEGIÉES					
5 Goodyear Tire	91 3/4	—	—	91 3/4	—
10 Can. Car	15 1/2	—	—	15 1/2	—
10 Can. Steamship	7	—	—	7	—
500 Viac Corp.	70	—	—	70	—

Le rapport de la "Prévoyance" accuse un progrès marqué

Les opérations de la Prévoyance durant le dernier exercice financier ont rapporté un profit de \$107,682. Le montant des primes écrites a augmenté de \$96,099. Les primes gagnées ont augmenté d'une somme totale de \$59,567. Le bénéfice net de l'année s'établit à \$15,761, sujet à l'impôt sur le revenu. Ce sont là quelques-unes des intéressantes précisions que présente le rapport annuel de la Prévoyance, soumis aux actionnaires au cours de l'assemblée annuelle.

L'hon. P.-R. Du Tremblay, président, a fait ressortir combien ces résultats sont satisfaisants, si l'on tient compte de la situation difficile que nous traversons. Un montant important d'assurances de garantie patronale a été enlevé à la Compagnie par suite de la mise en vigueur de la nouvelle loi de la Compagnie aux accidents du travail. M. Du Tremblay fait remarquer que, malgré cela, la compagnie a su maintenir son chiffre d'affaires. Il s'agit d'un chiffre d'affaires qui, si l'on considère qu'il y aura une amélioration marquée des affaires en 1932, mais croît cependant qu'il serait peu sage de se départir d'une politique de prudence et de saine économie.

Le rapport annuel, soumis par M. J.-H. Pigeon, administrateur et directeur général de la Compagnie, fait remarquer que l'augmentation du montant des primes écrites, soit \$96,099, n'est pas due uniquement à un accroissement réel de la production mais en partie au fait que la Compagnie a enregistré moins d'annulations de primes.

Les primes gagnées ont augmenté d'une somme totale de \$59,567.



M. J.-H. PIGEON, administrateur et directeur-général de la Compagnie d'assurance La Prévoyance.

Le coût de commission a augmenté dans la proportion de \$105,432; cela est attribuable à deux facteurs: d'abord l'annulation de certaines commissions, d'abord l'annulation de l'importante réduction intervenue dans les affaires de garantie patronale.

Les pertes en 1931 furent de \$33,389, supérieures à celles de 1930; cette augmentation a été générale à toutes les compagnies d'assurances.

La compagnie a maintenu son chiffre dans le département d'assurance-incendie et, là encore, l'expérience pour l'ensemble des compagnies américaines et canadiennes n'a pas été très bonne au cours de 1931.

Les valeurs en portefeuille n'ont pas échappé à l'actuelle dépréciation de tous les titres.

L'état des revenus et dépenses montre que les primes gagnées en 1931, ont été de \$1,038,196 et les intérêts, dividendes, loyers, etc., de \$93,525, ce qui a formé un total de \$1,131,722. Les dépenses ont inclus \$659,563 pour les réclamations chargées, \$145,082 pour les commissions, \$284,233 pour les dépenses d'administration, \$27,081 pour l'ajustement des obligations et actions, soit un total de \$1,115,960. L'année s'est donc soldée par un bénéfice net de \$15,761, sujet à l'impôt sur le revenu.

Le Conseil d'administration a été réélu au complet. Il se compose de l'hon. M. P.-R. Du Tremblay, M.C.L., président; l'hon. sénateur N.-A. Belcourt, M.M. Maxime Raymond, Henri Geoffron, A.-J. Major, J.-H. Rainville, R.-O. Sweeney, J.-H. Pigeon, directeur général, et Edmond Courtois, secrétaire-trésorier.

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison G. J. F. & R. H. V. L., courtiers, 225 rue Notre-Dame ouest, Montréal

Air Reduction	Offre	Dem.
Allied Chemical	84	83 1/2
American Can	71 1/2	71 1/2
American & Foreign Power	15 1/2	15 1/2
American Water Works	32 1/2	32
American Tel. & Tel.	132 1/2	131 3/4
Anacosta	10 1/4	10
Atchafalaya	84	84 1/4
Atlantic Refining	12 1/2	12 1/2
Auburn	90	97
Baldwin Locomotive	7	7
Baltimore & Ohio	18 1/2	18 1/2
Bethlehem Steel	28 1/2	28 1/2
Canadian Pacific	18 1/2	18 1/2
Commercial Solvents	9 1/2	9 1/2
Continental Can. Co.	38 1/2	38 1/2
Chrysler Motors	11 1/2	11 1/2
Coca Cola	15 1/2	15 1/2
Columbia Gas & Electric	67 1/2	67
Cons. Gas of New York	28 1/2	28 1/2
Corn Products	46	46
Commonwealth Southern	41 1/2	41 1/2
Dupont	14 1/2	14 1/2
Elec. Power & Light Corp.	19	19
Freeport Texas	39 1/2	39 1/2
General Foods Corp.	21 1/2	21 1/2
General Motors	22 1/2	22 1/2
Gillette	21 1/2	21 1/2
General Railway Signal	20 1/2	20 1/2
Hudson Motors	6 1/2	6 1/2
Int. Tel. & Tel. Co.	10 1/2	10 1/2
Johns Manville	10 1/2	10 1/2
Kennecott Copper	32 1/2	32 1/2
Loews Theatres	17 1/2	17 1/2
Mack Trucks	17 1/2	17 1/2
Montgomery & Ward	17 1/2	17 1/2
Nash Car Co.	46	46
National Biscuit	31 1/2	31 1/2
New York Central	38 1/2	38 1/2
North American	16 1/2	16 1/2
Noranda Mines	25 1/2	25 1/2
New Haven	18 1/2	18 1/2
Pennsylvania R.R.	38 1/2	38 1/2
Phillips Petroleum	6	6
Public Service of New Jersey	58 1/2	58 1/2
Radio Corporation	21 1/2	21 1/2
Republic Iron & Steel	5 1/2	5 1/2
Sears Roebuck	34 1/2	34 1/2
Simmons Steel	28 1/2	28 1/2
Sinclair Oil	6 1/2	6 1/2
Southern Railway	9 1/2	9 1/2
Standard Brand	32 1/2	32 1/2
Standard Gas & Electric	30 1/2	30 1/2
Socony Vacuum Oil	10 1/2	10 1/2
Studebaker	12 1/2	12 1/2
Texas Corp.	84 1/2	84 1/2
Union Pacific	21 1/2	21 1/2
United Aircraft	21 1/2	21 1/2
United Gas Improvement	29 1/2	29 1/2
U. S. Industrial Alcohol	29 1/2	29 1/2
U. S. Steel	48 1/2	48 1/2
Vanadium	17 1/2	17 1/2
Western Union	44 1/2	44 1/2
Westinghouse	30 1/2	30 1/2
Woodworth	44 1/2	44 1/2

Cours des trusts fixes

Offre D	
Can.-American Trust	3 3/4
Can. Int. Trust	2.95
Corporate Trust	3 3/4
Cumulative Trust	3 3/4
First Custodian	3 3/4
Second Custodian	8
Div. Trust "A"	8
"Do. "B"	6 1/2
"Do. "C"	2.70
First All Canadian	2 1/4
Independence Trust	2 1/4
Low Priced	3 1/2
N. A. Trust	2.75
United Fixed	2 1/2
United Insurance Trust	6 1/4
United N. Y. Bank Trust	7 1/4
United Oil Trust	4 1/2
N. A. Trust, nouv.	2.70
Cumulative Trust	2.85
New Corp. Trust	3 3/4
Do, Distrib.	2.80
Five-Year Fixed Trust	3 3/4
Old Corporate Trust	2.90
COMPAGNIES DE PLACEMENTS	
Amer. Founders Com.	3 3/4
British Type Inv.	19
Equity Inv. Com.	19
Fed. Cap. Trust	4 1/2
Fundamental Trust "A"	3 3/4
"Do. "B"	4
Great Brit. and Can. Inv. Shares	2 1/2
Lon. Can. Inv.	2 1/2
Nat. Bond & Share	2 1/2
Nation-Wide sec. B	4 1/2
United Common Trust	4 1/2
U. S. Elec. L. & P. "A"	17 1/2
"Do. "B"	4 1/2
*Fonds américains.	

J.-Paul BENOIST, C.P.A.
COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ
SPECIALITES: Vérifications municipales, scolaires, commerciales et industrielles
467, rue St-François-Xavier - Ch. 205
Tél. Marquette 5339

A WALL STREET

Le marché est inactif

New-York, 10. — Les vedettes

n'ont varié que de quelques fractions sur un marché peu actif ce matin. International Silver a été le titre le plus vigoureux et s'est avancé de 3 points à un nouveau

sommet. Wilson privilégié a aussi été à un sommet mais avec un gain beaucoup moindre. Auburn American Telephone, American Can et d'autres vedettes n'ont varié que de quelques fractions.



27ième Assemblée Générale Annuelle DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES

La Prévoyance

Allocution de l'Hon. M. P. R. Du Tremblay

Président de la Compagnie d'Assurances Générales "LA PRÉVOYANCE"

Prononcée à l'occasion de la 27ème assemblée générale annuelle des actionnaires, tenue à Montréal, le lundi 7 mars 1932.

Messieurs,

Malgré la période pénible que nous venons de traverser, notre Compagnie a obtenu des résultats favorables. La dépression des affaires qui s'est accentuée cette année a rendu plus difficiles les affaires en général. Notre Compagnie en a encore ressenti les mauvais effets, comme beaucoup d'autres institutions.

La mise en vigueur de la nouvelle loi des accidents du travail de la Province de Québec nous a enlevé un montant important d'assurances de garantie patronale. En dépit de ce temps de crise et de cette diminution en assurance patronale, notre Compagnie n'a pas rétrogradé au cours de l'année 1931, car elle a eu la satisfaction de maintenir son chiffre d'affaires.

Nos opérations ont rapporté, au cours de l'exercice écoulé, un profit de \$107,682.21. De cette somme, il faut déduire un montant de \$64,838.75 qui a été versé au fonds de réserve exigé par la loi, par suite de l'augmentation de nos affaires; aussi un montant de \$27,081.65 représentant la diminution nominale de nos effets en portefeuille. Le profit net est donc de \$15,761.81.

Il me fait donc plaisir de remercier le bureau de direction et le personnel pour le bon et efficace travail qu'ils ont accompli durant le cours de cette année.

Les résultats ainsi obtenus sont dus à la coopération du conseil d'administration, du personnel et au dévouement des agents à qui, au nom de la Compagnie, j'offre mes sincères remerciements.

Notre Compagnie trouve un encouragement dans la confiance sans cesse grandissante que le public lui témoigne et dont elle essaie de se rendre digne.

Espérons que nous verrons au Canada durant l'année 1932 une amélioration très sensible dans les affaires; notre compagnie est dans les meilleures conditions pour en profiter, mais, plus que jamais, il faut continuer une politique de prudence et de saine économie.

P. R. DUTREMBLAY.

Allocution de

Monsieur J. H. Pigeon

Administrateur et Directeur Général

Monsieur le Président,

Messieurs,

Je veux d'abord, en mon nom et au nom de tout le personnel de La Prévoyance, vous remercier du témoignage de satisfaction que vous avez bien voulu nous donner. Nous avons conscience d'avoir fait, au cours de l'année 1931, dont les heures furent parfois difficiles, le maximum possible de nos efforts. Je n'ai, pour ma part,

qu'à me louer du dévouement et de la valeur professionnelle de tous ceux qui m'entourent et je suis heureux de l'exprimer ici.

Permettez-moi, après l'exposé général de notre président, de préciser certains points de notre bilan.

L'augmentation du chiffre total de nos affaires, c'est-à-dire du montant des primes écrites, s'est élevée, cette année, à \$96,099.89, par comparaison avec l'année précédente. Cette augmentation n'est pas uniquement due à un accroissement réel de notre production, mais beaucoup au fait, qu'il est intéressant de souligner, que nous avons cette année, ainsi que bien d'autres compagnies, souffert infiniment moins d'annulations de primes.

Nos primes gagnées ont augmenté elles aussi d'une somme totale de \$59,567.55.

Notre coût de commission a augmenté dans la proportion de \$105,432.53. Ce fait est dû principalement à deux facteurs, l'annulation d'abord de certains contrats de réassurances, qui nous permettaient de bénéficier d'intéressantes commissions, puis aussi de la très importante réduction intervenue dans nos affaires de garanties patronales, en raison des changements apportés à la Loi Provinciale des Accidents du Travail. Sur ces chiffres encore, nous recevions, dans le passé, de très substantielles commissions pour la portion que nous abandonnions à d'autres compagnies.

Nos pertes, durant l'année 1931, furent supérieures de \$33,389.58 à celles enregistrées en 1930. Cette augmentation dans les sinistres, du reste, est générale à toutes les compagnies d'assurances et surtout due à l'augmentation de nos primes écrites.

Nous avons maintenu notre chiffre dans le département d'assurance-incendie et là encore, l'expérience, pour l'ensemble des compagnies aussi bien américaines que canadiennes, n'a pas été très bonne au cours de 1931. Nous surveillons de très près cette très importante branche de nos opérations et avec l'aide dévouée de nos collaborateurs, nous espérons qu'elle sera, dans l'avenir, à nouveau l'une des meilleures de notre compagnie.

Nous valeurs en portefeuille, bien entendu, n'ont pas échappé à l'actuelle dépréciation de tous les titres.

Au cours du dernier exercice, nous avons appliqué un programme d'économie extrêmement rigoureux. L'exécution de ces mesures de compression des dépenses n'est pas encore entièrement achevée, mais vous pouvez être assurés que nous ne les appliquons et ne les appliquerons, dans l'avenir qu'à bon escient et selon le meilleur intérêt de notre compagnie et de nos affaires.

Tels ont été, Messieurs, les résultats de nos efforts au cours de l'année 1931.

J. H. PIGEON.

Conseil d'Administration

Président:

Honorable P. R. DUTREMBLAY, C.R., M.C.L.

Président de Provident Adjustment & Investment Co. Ltd.

Directeur de Yorkshire Insurance Co. Ltd.

Administrateur de la Cie de Publication de La Presse Ltée.

Président de la Canadian Printing & Lithographing Co. Ltd.

Administrateurs:

Honorable Sénateur N. A. BELCOURT, C.R., C.P.

Administrateur du Trust Général du Canada, Montréal.

Administrateur de la Compagnie d'Assurance-Vie "La Sauvegarde", Montréal.

Administrateur de McLeod River Mining Corporation Ltd., Toronto.

Administrateur de Wallingford Bros. & Company Limited, Ottawa.

Administrateur de Yukon Consolidated Gold Corporation Ltd., Ottawa.

Administrateur de Chaudière Heights Realty Company Ltd., Québec.

MAXIME RAYMOND, C.R., M.P.

de l'Etude Raymond, Roy & Langlois.

HENRI GEOFFRON

LA VIE SPORTIVE

Montréal reçoit le Toronto

Trois joutes apparaissent au calendrier de la Ligue de Hockey Nationale pour ce soir. Le Montréal reçoit la visite des Leafs de Toronto, Rangers et Américains sont aux prises au Madison Square Garden de New-York tandis que les clubs Chicago et Boston se disputent la victoire sur la glace des Bruins. Ces parties, exception faite de la rencontre entre les deux clubs new-yorkais, suscitent un vif intérêt car elles mettent aux prises des clubs qui se disputent le droit de participer aux séries de détail et de chaque côté l'on fera des efforts inouïs pour s'assurer la victoire.

La joute locale ne manquera pas d'attirer une assistance nombreuse au Forum et si l'on tient compte des demandes de billets faites au Forum depuis hier matin l'on a lieu de croire que plusieurs centaines de personnes ne pourront trouver place dans la vaste amphithéâtre de la rue Sainte-Catherine ouest.

Hier on a rapporté que Nelson Stewart avait pris beaucoup de mieux et il se peut qu'il soit à son poste ce soir contre les Maple Leafs. Si le gros gaillard des Marrons se remet de la partie, il sera sans doute en mesure d'évoquer bien des souvenirs et il aura même sous les yeux celui qui l'a retenu inactif pendant un mois. On se rappellera que Stewart s'est brisé un pouce en donnant un coup de poing à Levinsky. Et le colosse hébreu de la Ville-Reine avait la tête plus dure que la main de Stewart. Ce qui nous fait songer que les joueurs de hockey devraient s'en tenir à leur sport favori, car on dirait qu'ils ne savent pas se battre.

Chaque fois qu'ils se chamaillent ils se font plus de mal qu'ils voudraient en faire à leur adversaire. Il n'y a pas de doute que Montréal sera à son plus fort ce soir. Brvdon a pris des forces depuis samedi et il sera à son meilleur. Hooley Smith est maintenant remis et si Stewart est de retour, Sprague Cleghorn pourra respirer plus à l'aise. Il n'y a rien en jeu dans cette partie, car deux parties et demie séparent les Maple Leafs et les Marrons. Mais la grande rivalité qui a toujours existé entre les équipes suffit pour indiquer que la lutte sera serrée.

À Boston il y a beaucoup en jeu. Une victoire pour le club de Art Ross l'amènerait à une demi-partie en arrière du Chicago, qui se trouve son adversaire. En même temps Boston passerait en avant de Detroit qui a actuellement une demi-partie d'avantage.

Les arbitres de ce soir sont: Mike Rodden et George Mallinson au Forum; Hewitson et Daigault à New-York; et Goodman avec Cleghorn, à Boston.

Lutte le 16 au National

Les matches sont actuellement à se former pour la séance de lutte qui aura lieu mardi prochain, le 16 mars, à la Palestra National. Il y aura trois rencontres dans les différentes classes. Des luttteurs sont inscrits. Les diverses organisations de la ville et les amateurs nous assure que les diverses rencontres seront des plus intéressantes et invite tous ceux qui aimeraient à prendre part à ces combats de s'inscrire au plus tôt. Voici les représentants de National et la classe dans laquelle ils se battront:

René Mercier, 125; Camille Brondy, 126; John Brondy, 127; Aquilman, 140; Lucien Baraud, 135; et autres. Les représentants du Y.M.C.A. seront probablement: McMillan, 145; McNeill, 135; Shufford, 185; John O'Reilly, 145; Maurice Comeau, 150; Jean Sauvé, 152; Herb Fox, 155; Allan Stet, 175; John-Joseph, 190. Pour le Y. M. H. A. Tabbutt, 126; Gould, 126; Lou Greensberg, 135, et autres.

Il y a possibilité qu'il y aura match entre l'Université McGill et l'Université de Montréal. Les luttteurs ne sont pas encore choisis, plusieurs représentants étant sur les rangs. Ils seront annoncés dans quelques jours.

Le programme complet sera publié prochainement, mentionnant les noms des représentants de chaque association et en classe dans laquelle ils se battront. Pour plus amples renseignements, s'adresser à la Palestra, Frontenac 312.

Les résultats du hockey

HIÉR SOIR

LIGUE INTERNATIONALE
Pittsburg 3 Windsor 7

LIGUE CAN.-AMÉRICAINNE
New-Haven 3 Philadelphia 1

CHAMPIONNAT PROVINCIAL
M.A.A.A. 1, LaFontaine 0

(M.A.A.A. mène la série par une partie)

CHAMPIONNAT JUNIOR
M.A.A.A. 6, Lachine 1

(M.A.A.A. a 5 points d'avance dans la série.)

CE SOIR

LIGUE NATIONALE
Toronto à Montréal.
Rangers à Américains.
Chicago à Boston.

LIGUE INTERNATIONALE
Cleveland à Syracuse.
Pittsburg à Detroit.
Windsor à Chicago.

LIGUE CAN.-AMÉRICAINNE
Springfield à Providence.

Mont-Saint-Louis vs l'Ecole Polytechnique

Les joueurs de l'équipe de hockey senior de Mont-Saint-Louis auront l'avantage de rencontrer de nouveaux amis de l'Ecole Polytechnique, vendredi, à l'Arena Mont-Royal. Les collégiens, qui n'auront pas, cette fois, à compter avec une mauvaise glace, espèrent bien tirer profit de leur rapidité et faire oublier leur défaite du 5 mars.

La joute promet d'être intéressante car les deux équipes se sont déjà vu aux prises et leur valeur leur a permis de remporter les universitaires. Leur solidité et leurs poids, et les étudiants, leur vitesse et leur méthode. Qui l'emportera? C'est ce que nous saurons vendredi.

Le classement des équipes

LIGUE NATIONALE			
Section canadienne			
Canadien	21	15	96 49
Toronto	19	13	103 43
Montréal	17	11	125 40
Américains	12	8	71 38
Section américaine			
Rangers	22	13	115 86 51
Chicago	16	10	78 86 42
Detroit	16	10	85 89 40
Boston	14	9	76 100 37
LIGUE INTERNATIONALE			
Buffalo	20	12	9 72 40
London	17	12	78 55 46
Windsor	17	14	97 80 43
Detroit	16	14	9 78 41
Pittsburg	14	9	76 100 37
Syracuse	14	17	8 89 92 36
Cleveland	13	6	87 118 32
LIGUE CANADO-AMÉRICAINNE			
Providence	19	8	105 84 33
New-York	19	12	7 84 81 40
New-Haven	16	15	91 88 37
Boston	16	14	3 97 87 35
Philadelphia	13	8	74 81 34
Springfield	9	19	3 75 104 23

Toronto vs Montréal

Prix \$1.75, \$1.50, \$1.00, .50
Taxe comprise.

LaFontaine a fait une belle lutte

Le LaFontaine, champion intermédiaire de la province, a causé une véritable surprise hier soir en tenant tête au M. A. A. pendant soixante minutes, empêchant les champions seniors de compter, mais finalement les hommes du président Saucier succombèrent dans la période supplémentaire sous le lancer de Ralph Saint-Germain qui enregistra l'unique point de la soirée et qui assura la victoire aux équipiers de l'association de la rue Peel par un résultat de 1 à 0 dans la première joute de la série de détail pour le championnat amateur de la province.

Les deux équipes jouèrent prudemment hier soir car elles semblaient se craindre et le jeu défensif des deux clubs a grandement nui à la beauté de la partie, mais nous devons cependant prévoir une joute plus ouverte dimanche prochain, à l'Arena Mont-Royal, alors que les champions de la Ligue Mont-Royal tenteront d'assurer les honneurs de la deuxième rencontre afin de pouvoir disputer le championnat dans une troisième partie et se qualifier pour la série avec les champions des Provinces Maritimes.

St-Germain, Massey et Mackenzie ont été les points brillants dans le firmament des vainqueurs.

Des vaincus, Thibault, Arthur Valois et Howie Grant ont mené la balade Valois surtout, tout sur la glace, a été une épine au côté de Coulter, tandis que Thibault a été le plus rapide des deux camps.

Shearer et Arcand ont joué solidement à la défense mais n'ont pas eu la régularité dans leurs efforts qu'ont atteint Massey et Mackenzie de l'autre côté.

Les deux gardiens ont fait de bon travail; sans le coup malencontreux qui l'a déjoué, Boulanger aurait été l'égal de Coulter, mais le lancer qui a coûté la victoire fait pencher la balance vers le gardien anglais.

Alignement des équipes:

LA FONTAINE M. A. A. A.
Boulanger but Coulter
Arcand déf. Massey
Shearer déf. Mackenzie
Valois centre Neville
Thomson avant St-Germain
Thibault avant Delahay
Subs. LaFontaine: Grant, Saint-Jean, Lapointe et Powell.
Subs. M. A. A. A.: Kerr, Wilson, Baril, Jotkus.

Arbitres: Mallinson et Hefferman.

SOMMAIRE

Pas de point.

Punition: Shearer 2, Kerr.

Deuxième période

Pas de point.

Pas de punition.

Troisième période

Pas de point.

Pas de punition.

Période supplémentaire

1-M. A. A. A., St-Germain 12

Punition: Powell.

Le Windsor victorieux

Windsor, 10. — Après avoir joué deux périodes médiocres alors qu'ils se firent sur un pied d'égalité avec les Pirates de Pittsburg, les Bulldogs de Windsor se sont lancés résolument à l'attaque dans la période finale et ont réussi à compléter cinq points contre un pour leurs rivaux et à s'assurer la victoire par un résultat de 7 à 3 dans une joute des séries de la Ligue de Hockey Internationale.

Alignement des équipes:

PITTSBURG but Windsor
Cox déf. Smith
Reese déf. Arbour
Frazier déf. Gallagher
Fields centre Huggins
Gregg aile Robinson
Proudlock aile Duguid

Substituts:

Pittsburg: Barton, Romnes, Rodden, T. Arbour, Matie, Dunning et Locking.

Windsor: Ouellette, Brown, Le-ver, D. Roche, Phillips, E. Roche.

Arbitre: Guy Smith.

Première période

Pas de point.

Punition: Proudlock.

Deuxième période

1-Pittsburg: Fields 2.59

2-Windsor: Robinson 2.25

3-Windsor: E. Roche 5.35

4-Pittsburg: Dunning 2.25

Punitions: J. Arbour, Gregg et Fields.

Troisième période

5-Windsor: Gallagher 6.01

6-Windsor: Arbour 5.59

7-Windsor: Robinson 4.10

8-Windsor: Huggins 7.50

9-Pittsburg: Proudlock 2.28

10-Windsor: Ouellette 2.20

Punitions: Fields, J. Arbour, Dunning, Lever, Ouellette.

Le classement des équipes

LIGUE NATIONALE			
Section canadienne			
Canadien	21	15	96 49
Toronto	19	13	103 43
Montréal	17	11	125 40
Américains	12	8	71 38
Section américaine			
Rangers	22	13	115 86 51
Chicago	16	10	78 86 42
Detroit	16	10	85 89 40
Boston	14	9	76 100 37
LIGUE INTERNATIONALE			
Buffalo	20	12	9 72 40
London	17	12	78 55 46
Windsor	17	14	97 80 43
Detroit	16	14	9 78 41
Pittsburg	14	9	76 100 37
Syracuse	14	17	8 89 92 36
Cleveland	13	6	87 118 32
LIGUE CANADO-AMÉRICAINNE			
Providence	19	8	105 84 33
New-York	19	12	7 84 81 40
New-Haven	16	15	91 88 37
Boston	16	14	3 97 87 35
Philadelphia	13	8	74 81 34
Springfield	9	19	3 75 104 23

Les séries de détail des Banques

La Banque Canadienne Nationale et la Banque Royale, qui se sont disputées si furieusement le championnat la saison dernière, se rencontreront de nouveau dans une série de deux parties pour déterminer laquelle est la meilleure équipe du circuit pour la saison 1931-32.

La première joute de cette série aura lieu demain soir au Forum. La Banque Canadienne Nationale a un léger avantage sur son adversaire pendant la saison régulière mais on croit que la Banque Royale va pouvoir faire bien meilleure figure au cours de cette série de détail.

Les deux équipes paraissent bien balancées et la lutte promet d'être excessivement excitante. Comme le total des points décidera du vainqueur, les deux adversaires s'efforceront sans doute de compter le plus grand nombre de points possible dès demain.

Trois coupes seront en jeu, celle de lord Strathcona, celle de la Canadian Bank Note Company et celle de Bogert, qui est l'emblème du championnat du pays.

La rencontre de demain commencera à 8 heures 30 précises.

Voici la liste complète des joueurs des deux clubs avec leur âge et leur pesantur:

CANADIENNE NATIONALE

	âge	poids
Archambault	26	122
Brunet	32	184
Arcand	25	185
Gagnon	22	146
Bourgoin	25	145
Lapointe	27	160
Octeau	22	147
Saint-Jean	25	158
Gaudette	20	155
Bellehumeur	20	170

ROYALE

	âge	poids
Coulter	25	150
Mackenzie	20	173
Unsworth	28	175
Massey	20	170
Saint-Germain	27	175
Delahay	26	174
Baril	30	155
Easton	26	160
MacQuisten	20	135
L. Wilson	27	149
Webster	23	140

Townsend s'entraîne au Ste-Brigide

Comme toutes les grandes vedettes du pugilat, Bill Townsend aura beaucoup d'admirateurs cet après-midi lorsqu'il continuera son entraînement au gymnase de la Sainte-Brigide en vue de son combat de lundi soir contre Johnny Nemis au théâtre Saint-Denis. La venue de ce fameux boxeur excite de plus en plus l'intérêt chez les amateurs, et la demande des billets est déjà considérable.

La semi-finale qui alignera Tommy McBeigh, de Toronto, et Harry Leibovitz, promet également des sensations. Leibovitz, qui en est à son premier combat de 8 rondes, aura fort à faire contre un adversaire de la trempe du Torontorien.

Tout de même, il se dit confiant de causer des surprises. Ayant subi un entraînement très rigoureux sous l'égide de son gérant, Raoul Godbout, il se dit prêt à faire la vie dure à tout homme à 118 livres.

Etant de beaucoup plus fort que l'an passé, le jeune Leibovitz a développé un "punch" et un style qui l'annuieront certainement ses rivaux. Et, lundi soir prochain, il fera valoir ses prétentions contre son redoutable adversaire. Le vainqueur de ce combat sera reconnu comme aspirant logique au championnat poids-coq du Canada.

Robert Paulhus, le dur coqneur poids-plume, sera également sur la carte du promoteur Racicot contre un bon adversaire qui sera choisi aujourd'hui.

Tony Fugazi, le petit Italien, qui fit sensation l'autre soir dernier lors de ses rencontres avec Romeo Stora, aura un dur à cuire dans Eddie Martin. Ce dernier, qui est reconnu comme un artiste du K.O., tentera l'impossible pour le malmené. Cette bataille servira de lever de rideau. Une autre rencontre de premier choix sera bâclée aujourd'hui.

Alignement des équipes:

LACHINE but M.A.A.A.
Courtney déf. Lemaire
Batty défense Currie
Latty défense Munday
R. LaFontaine centre MacQuisten
L. LaFontaine avant Kelly
G. LaFontaine avant Taucher
Lachine, Subs: Switzer, Demaine, Harkness et Thomas.

M.A.A.A.: Subs, Doyle, Bissell et Olsen.

Arbitres: Moore et Smith.

Première période

1. M. A. A. A.: MacQuisten-Munday 15

2. M. A. A. A.: MacQuisten-Kelly 4.00

3. M.A.A.A. Olsen 13.10

Punitions: G. LaFontaine, Currie.

Deuxième période

4. M.A.A.A.: Taucher 13.50

5. M.A.A.A.: Doyle 19.05

Punitions: Munday, Batty 2, Bissell, Munday (5 m.), MacQuisten (5 m.), Batty (5 m.), Shore (5 m.) et G. LaFontaine.

Troisième période

6. M.A.A.A.: Taucher 10.35

7. Lachine: R. LaFontaine 13.25

Punitions: L. LaFontaine, Taucher, G. LaFontaine.

Le Canadien français a démontré qu'il était bien supérieur à Hayes. Celui-ci remplaçant Carl Van Warden, hospitalisé à Ottawa, à la suite d'une opération à une jambe, il souffre d'un empoisonnement et le médecin lui a défendu de repasser sur le matelas avant une dizaine de jours. Le promoteur a été assez heureux pour s'assurer les services de Hayes qui avait livré un si beau combat à Van Warden récemment dans la métropole.

L'Anglais d'Ontario s'est montré un digne adversaire pour Beaucaire, mais il était évident qu'il n'avait pas son expérience. Très rapide sur ses jambes, Hayes a porté de bons coups de bélier, mais à la fin Beaucaire sut les parer.

Graham Stockton, 168 livres, a été battu en 21 minutes par Paul

Lebrun, 158 livres. Le luttteur suisse a enduré sans reculer tous les coups que Stockton lui a portés. Il a laissé l'Anglais s'épuiser lentement et lorsque le temps est venu, il s'est porté à l'attaque pour Lebrun a saisi son adversaire par les jambes et l'a fait tournoyer une dizaine de fois dans l'espace avant de le coucher. Stockton ne savait plus où il se trouvait tellement il était étourdi. Cette victoire du luttteur suisse a été très populaire.

Eugène Tremblay, champion du monde des poids légers, 137 livres, a battu Ingvar Christensen, 147 livres, en 19 minutes. Le vétéran a eu quelque difficulté aux débuts à maîtriser le bouillant Christensen. Celui-ci le prenait par surprise et lui appliquait des prises qui déroutaient le champion. Plein d'ardeur, Christensen ne se rendait pas compte qu'il s'épuisait, alors que Tremblay se contentait de parer les attaques. C'est ce qui lui joua un vilain tour lorsque le champion le ramassa pour lui coller les deux épaules au tapis sans qu'il fût possible de se tirer de cette mauvaise position.

Paul Gaudet et Jean-Baptiste Paradis ont fait partie nulle de 20 minutes. Gaudet pesait 155 livres et Paradis 160 livres. L'ancien champion du monde des poids légers a prouvé une fois de plus qu'il n'avait rien perdu de son habileté en prenant du poids. Il a manœuvré Gaudet de toutes les façons possibles sans lui donner grand-chose de lui appliquer des prises dangereuses. Paradis avait toujours un pied ou une main bien placés pour trouver un point d'appui afin de se tirer des mauvais pas.

La différence, cependant, entre les deux hommes était si mince que l'arbitre René Angrignon n'a pas osé désigner un vainqueur.

Concours de quilles à l'A. A. C.

Après avoir donné à la ville d'Outremont un champion au jeu de ping-pong, l'Association athlétique d'Outremont organise maintenant un grand tournoi de quilles ouvert à tous les joueurs de la ville de Montréal et d'Outremont.

Ceux qui voudraient y faire partie devront s'inscrire avant le 2 avril. Tous devront faire parvenir leur nom, adresse et numéro de téléphone à M. Leblanc, secrétaire de l'A. A. C., 225, Bloomfield, ou communiquer avec M. André Gagné, président, 3225 rue 7 et 8 heures p.m.

Abundant, 745-55, et autres considérations. E. Beauchemin, notaire—1932. Cité de Lachine, Chemin Public, bâties, lots Nos 744-70, 71; terrain: A. Goldwater et al. vendent à Rosy Realty Co. Ltd., \$19,600. S. Vineberg, notaire—1932.

Chemin Public, vacants; lots Nos 2-148, 149, terrain: La Succession G. Marcil vend à E. Baillie, \$275. J. A. Allard, notaire—1932.

Cité d'Outremont. — Ave. Châteaubriand, lots Nos 350-352, terrain: 25 x 100 pieds. Kahane vend à J. H. Simon, \$17,625. B. A. Schwartz, notaire—1932.

Rue Ducharme, bâties Nos 1835, Ave. Pratt, bat. No 908; lot No 44-81; terrain: 4253 pieds. D. Sicotte vend à J.-B. Desève, \$17,000. H. L. Cardin, notaire—1932.

Avenue DuRocher, bat. Nos 6095, 6097; lot No 32-6-5; terrain: 25 x 100 pieds. Dame 2-1. Desjardins vend à C.-H. Laflamme, \$7,320.05. B. Meunier, notaire—1932.

Verdun. — Chemin Public, vacants; lot No 4687-129; terrain: L. Culver vend à C. Moore, \$1,280. E. H. Laframboise, notaire—1932.

Rue Hochelaga, bâties Nos 3569, 8571; lot No 398-227; terrain: 2520 pieds. La Cité de Montréal vend à J. B. Bérubé, \$1,500. J. Baudouin, notaire—1932.

Rue Langemark et Boulevard Lapointe, vacants; lots Nos 380-285, 287; terrain: 105 pieds. S. G. Cloake vend à E. Cholette, \$1,900 et autres considérations. E. C. Common, notaire—1932.

Notre-Dame de Grâce, 4306, lot No 1016; terrain: 30 x 80 pieds. J.-A. Gouin vend à La Succession F. A. Grothe, \$10,500. E. Massicotte, notaire—1932.

Rue Oxford, bâties Nos 854 et 958; lot No 175-104; terrain: Dame J. A. St-Germain vend à E. Legault, \$4,650. J. Menard, notaire—1932.

Rosemont. — Rue

